



**Syndicat Mixte
du Bassin de Thau**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



Commission Locale de l'Eau SAGE Thau-Ingril

**Mercredi 18 février 2026
Frontignan**

Donnons à Thau un avenir responsable

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du **compte rendu** de la dernière CLE
2. Modification du **règlement intérieur de la CLE**
3. Retour sur la tenue du **Comité de lagune** du 11.02.2026
4. Lancement de **l'étude Besoins-Ressources** « Sécurisation de l'accès à l'eau douce pour l'ensemble des usages »
5. Rapportage de la **Commission Milieux aquatiques et humides** : Espaces de bon fonctionnement des cours d'eau
6. Validation de l'engagement de la CLE pour la réalisation du **Bilan du SAGE**
7. Points d'informations



Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



1. Adoption du Compte rendu de la précédente CLE



Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



2. Modification du règlement intérieur de la CLE

déjà présenté le 30.09.2025

2. Modification du règlement intérieur de la CLE



Décret n°2024-1098 du 2 décembre 2024

Pratiques déjà existantes désormais cadrées dans le code

- Une procédure permettant la modification du périmètre du SAGE est créée (R.212-27-1 CE)
- Un ou des vice-présidents doivent être identifiés dans la CLE (au moins un vice-président du collège des élus) (R.212-30 CE)
- Toute personne chargée de représenter la CLE à l'extérieur (donc en dehors des réunions de la CLE) pourra être remboursée de ses frais par la structure porteuse (R.212-31 CE)
- Il est possible d'organiser la CLE en format dématérialisé (modalités à préciser dans les règles de fonctionnement), les acteurs à distance comptent dans le vote et dans le quorum (R.212-32 CE)

Modifications de pratiques

- L'AMF a deux mois pour désigner la moitié des représentants du collège des élus (R.212-30 CE)
- Un membre de CLE peut porter les pouvoirs de deux absents de son collège (R.212-31 CE)
- L'avis du comité de bassin sur le projet de SAGE est réputé favorable s'il n'intervient pas dans un délai de quatre mois (R.212-39 CE)

Nouvelles possibilités

- Il est possible de sanctionner les absences répétées d'un membre de la CLE (modalités à préciser dans les règles de fonctionnement) (R.212-32 CE)
- Une procédure de révision partielle est créée, il s'agit d'une procédure intermédiaire entre la modification et la révision totale : elle peut être utilisée lorsque les changements envisagés ont pour effet d'entraîner des conséquences pour les tiers sans remettre en cause l'économie générale du schéma (R.212-44-1 et R.212-44-2 CE)
- La révision totale reprend les étapes de la procédure d'élaboration (R.212-44-1 et R.212-44-2 CE)

Nouvelles possibilités

- Il est possible de sanctionner les absences répétées d'un membre de la CLE (modalités à préciser dans les règles de fonctionnement) (R.212-32 CE)

En cas d'absence répétée, **soit 3 absences non justifiées** d'un membre, **le président de la CLE s'informera auprès du membre des raisons de ses absences**. En fonction de la réponse obtenue, le président de la CLE peut saisir l'instance ou l'organisme ayant proposé ce membre et lui demander de proposer un nouveau représentant dans un délais de trois mois. Si aucune proposition n'est faite, ou si le membre a été nommé après avoir été sollicité par le préfet, celui-ci désigne un nouveau membre.

Le décret dit : Le règlement intérieur de la CLE définit le nombre d'absences susceptibles de constituer une absence répétée.



Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



3. Retour sur la tenue du Comité de lagune du 11.02.2026



Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



4. Lancement de l'étude Besoins- Ressources « Sécurisation de l'accès à l'eau douce pour l'ensemble des usages »

4. Etude besoins - ressources | éléments de contexte



Enjeux : augmentation des besoins en eau douce des différents usages et baisse de la ressource disponible dans un contexte de changement climatique

Le périmètre dépend aujourd'hui à 80% de ressources en eau douce extérieures

Objectif : sécuriser l'accès à l'eau douce pour l'ensemble des usages du périmètre du SAGE

Historique :

- Le COTECH s'est réuni à plusieurs reprises à propos du cadrage et du contenu de l'étude
- Le cahier des charges a été validé par le Comité technique en nov. 2023
- Deux procédures de marché infructueuses début 2024 et mi 2024
- Procédure sans mise en concurrence ni publicité - bureau d'études contacté fin 2024
- Notification du marché été 2025



Etude besoin-ressource « Sécurisation de l'accès à l'eau douce pour l'ensemble des usages »

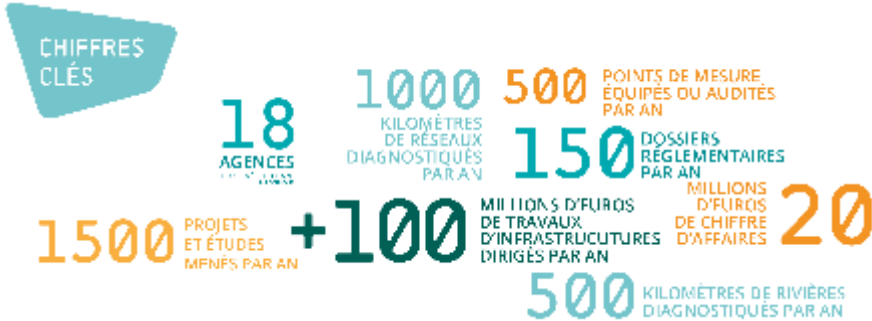
Réunion de lancement – CLE SAGE Thau – Ingril

18/02/2026



Le savoir-faire Cereg

Cereg exerce ses compétences en matière **d'études**, de **mesures** et de **maîtrise d'œuvre** dans 4 domaines d'intervention clés liés au développement durable des territoires.



Quelques références

Cereg un spécialiste des questions de bilan ressources / usages depuis plus de 15 ans

Nom du pouvoir adjudicateur	Caractéristiques principales de la mission	Coût de la mission	Dates d'exécution	Type de missions accomplies
Syndicat du bassin versant de l'Hérault	Etude de détermination des volumes prélevables du bassin versant de l'Hérault	39 200€	2015	Bassin versant de 2500 km ² . Analyse des prélèvements actuels, modélisation hydrologique sur 30 années de données journalière, bilan besoin/ressource et proposition de gestion de l'eau
Compagnie Nationale du Rhône - CNR (01, 07, 13, 26, 30, 38 & 84)	Analyse des prélèvements en eau de surface et en nappe d'accompagnement pour l'irrigation agricole sur le fleuve Rhône au regard des réserves en eau	80 000€	2021	Traitement des bases de données, bilans des prélèvements pour l'usage irrigation, identification des marges restantes par rapport à la concession CNR, prise en compte des futurs projets d'irrigation sur l'axe Rhône
Syndicat Mixte du Lac d'Annecy - SILA (74)	Etude de détermination des volumes maximum prélevables sur trois sous-bassins versants du Fier & Lac d'Annecy	420 000€	En cours	Bilan besoins / ressources, estimation des volumes maximums prélevables, répartition par usage de ces volumes et PTGE - Cotraitants : Contrechamp, Yannick ARAMA Conseil

L'équipe projet



Sommaire



Contexte

Objectif de l'étude

Phases de l'étude

Calendrier

**Présentation de
l'étape en cours**

Sommaire



Contexte

Objectif de l'étude

Phases de l'étude

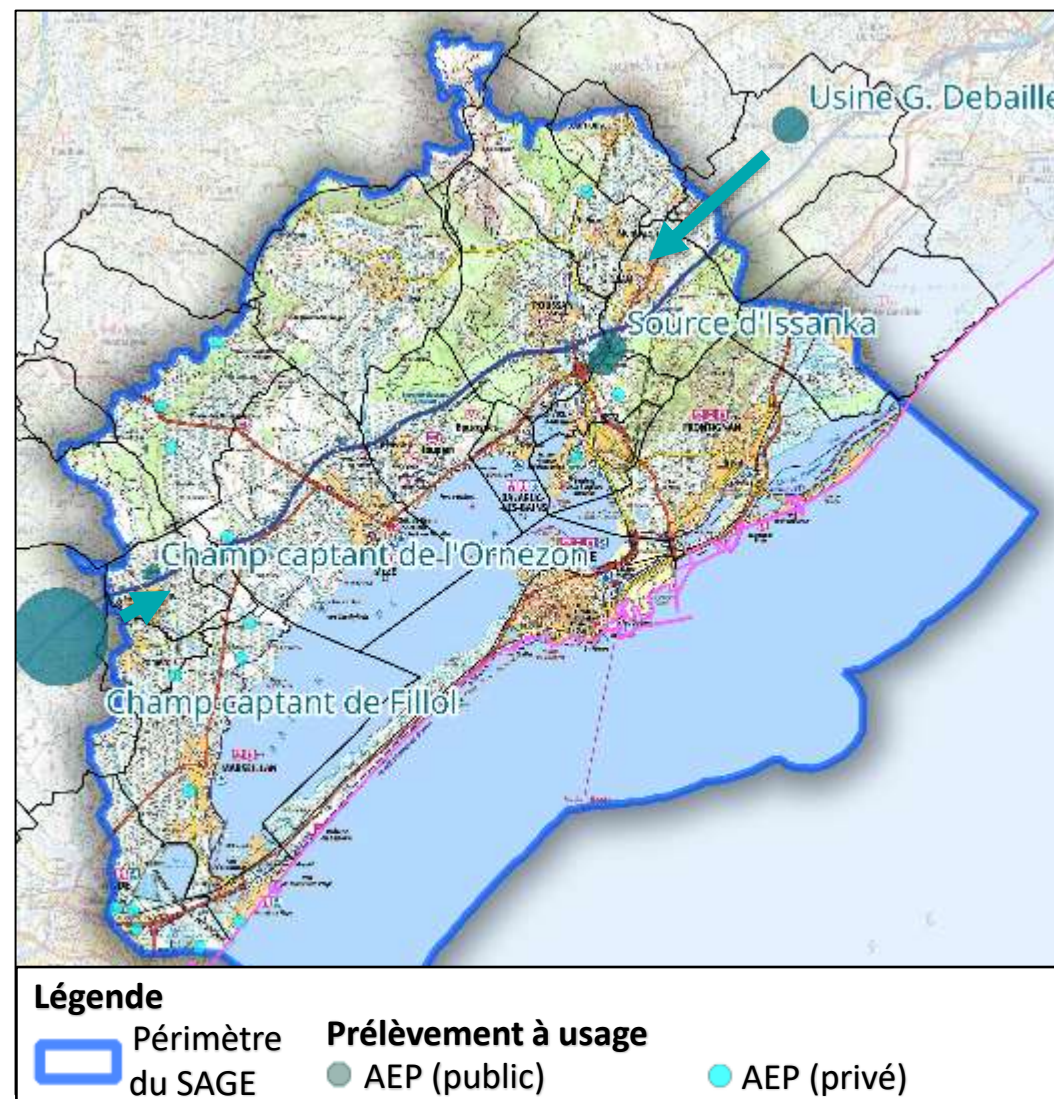
Calendrier

**Présentation de
l'étape en cours**

Contexte : Ressource en eau potable

Sur le bassin versant Thau-Ingril :

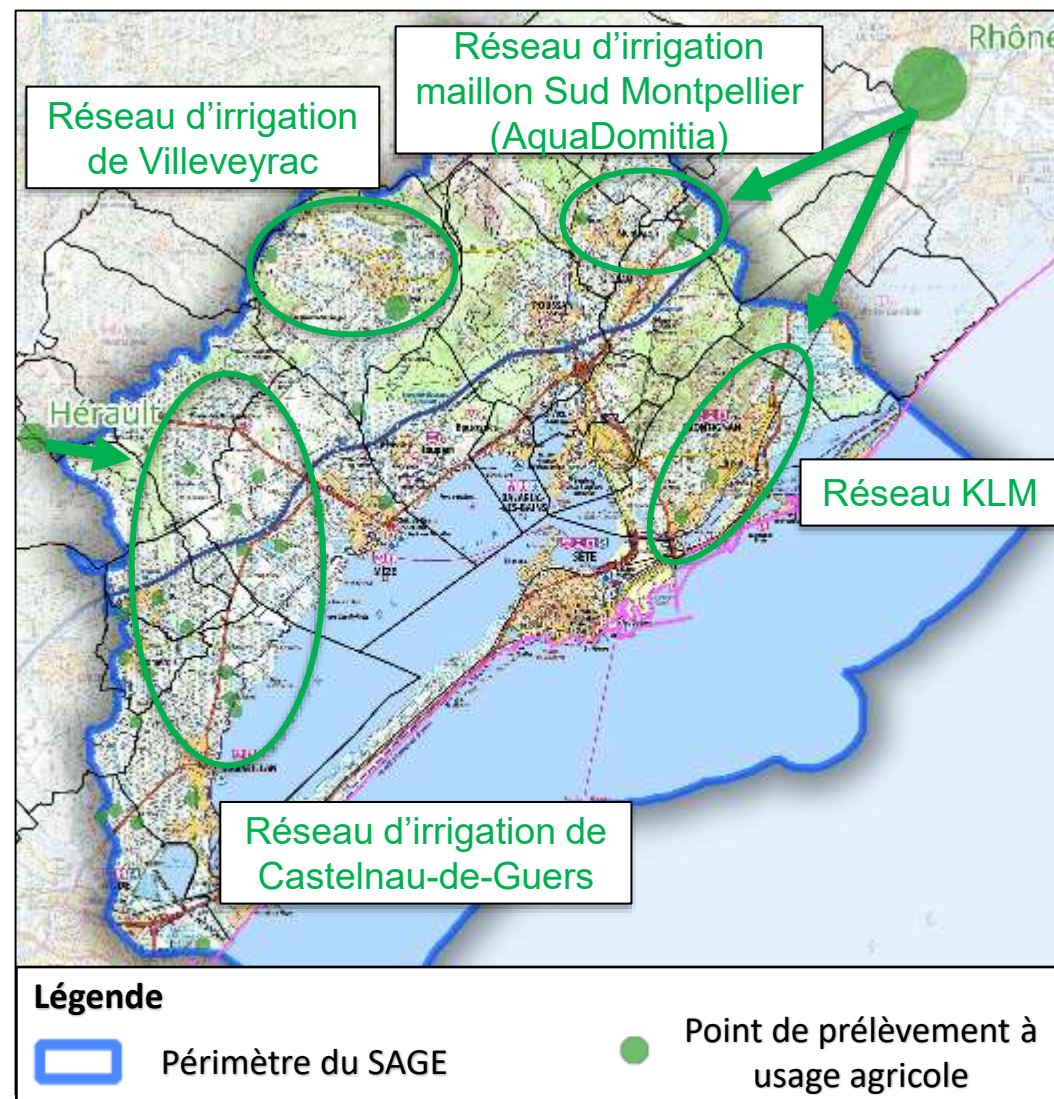
- Contexte global de **hausse** des besoins en eau, et de **baisse** de la ressource disponible notamment à cause du changement climatique ;
- Le territoire dépend aujourd'hui à **80% de ressources extérieures** pour l'**eau potable**. Les ressources en eau sont souvent en tension en **période estivale**.



Contexte : Réseaux d'irrigations

Sur le bassin versant Thau-Ingril :

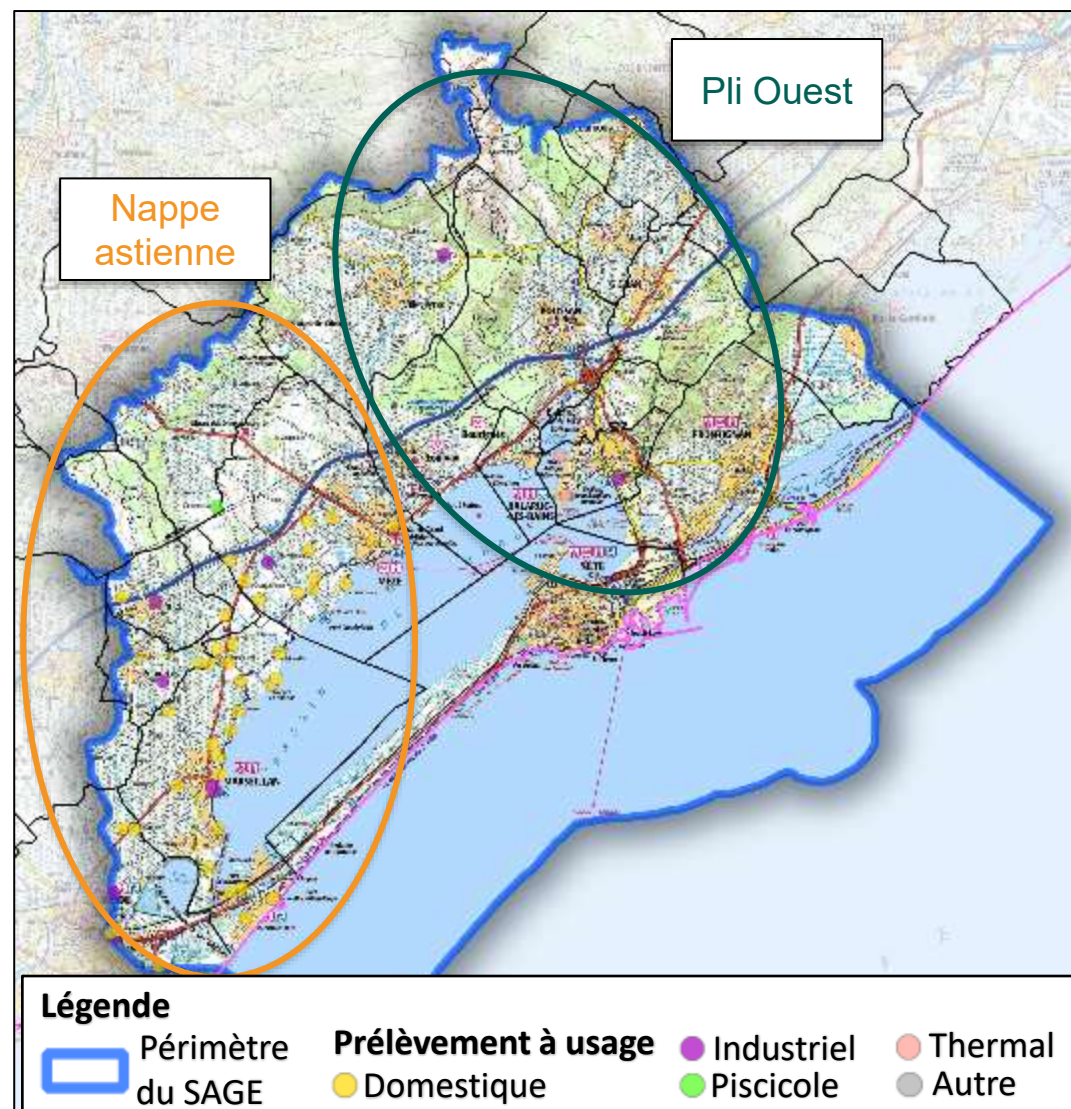
- Le territoire est alimenté pour l'irrigation des cultures par des ressources **situées à l'extérieur du bassin versant** (réseau BRL qui prélève dans le Rhône et l'Hérault) ;
- Seul le réseau d'irrigation de **Villeveyrac** utilise de l'eau prélevée sur le bassin versant.



Contexte : Autres prélèvements

Sur le bassin versant Thau-Ingril :

- Nombreux petits prélèvements **situés à l'ouest du bassin versant** (nappe astienne) ;
- Dans le Pli Ouest, quelques prélèvements recensés, notamment pour l'usage **thermal**.



Sommaire



Contexte

Objectif de l'étude

Phases de l'étude

Calendrier

**Présentation de
l'étape en cours**

Objectif de l'étude

Faire un **bilan quantifié** de nos besoins en eau, de nos ressources d'aujourd'hui et de demain sous changement climatique puis de définir collectivement un **programme d'actions / plan de sécurisation**



Sommaire



Contexte

Objectif de l'étude

Phases de l'étude

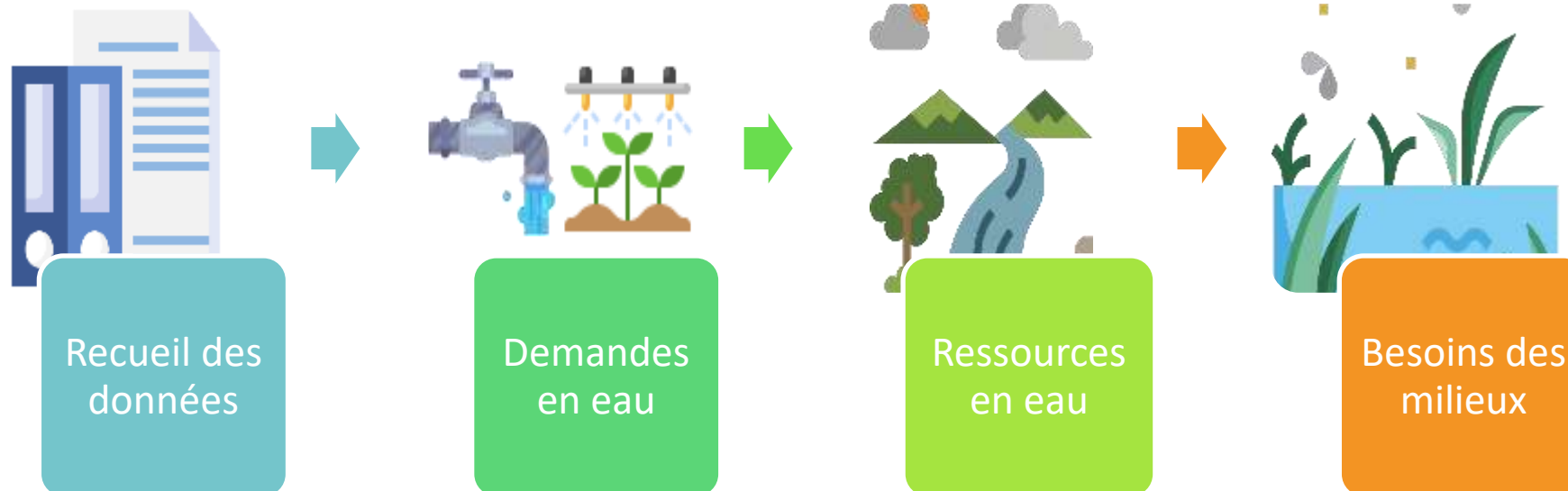
Calendrier

**Présentation de
l'étape en cours**

Phases de l'étude : Etape 1



Etude de sécurisation de l'accès à l'eau douce sur le SAGE Thau-Ingril



Etape 1 :

Faire un **état des lieux** et un **diagnostic** des ressources, besoins et usages de l'eau sur le périmètre, identifier les **points de vulnérabilité** du territoire

Phases de l'étude : Etape 2



Etude de sécurisation de l'accès à l'eau douce sur le SAGE Thau-Ingril



Prospectives



Etape 2 :

Elaborer une **prospective** pour anticiper l'évolution besoins-ressources sous changement climatique comprenant :

L'organisation des informations recueillies ;
L'élaboration de conjectures ;
L'élaboration in fine de scénarios contrastés ;
En concertation avec le réseau d'acteurs concernés ;

Phases de l'étude : Etape 3



Etude de sécurisation de l'accès à l'eau douce sur le SAGE Thau-Ingril



Plan de
sécurisation



Etape 3 :

Proposer un **plan de sécurisation** de l'alimentation en eau du bassin de Thau.

Sommaire



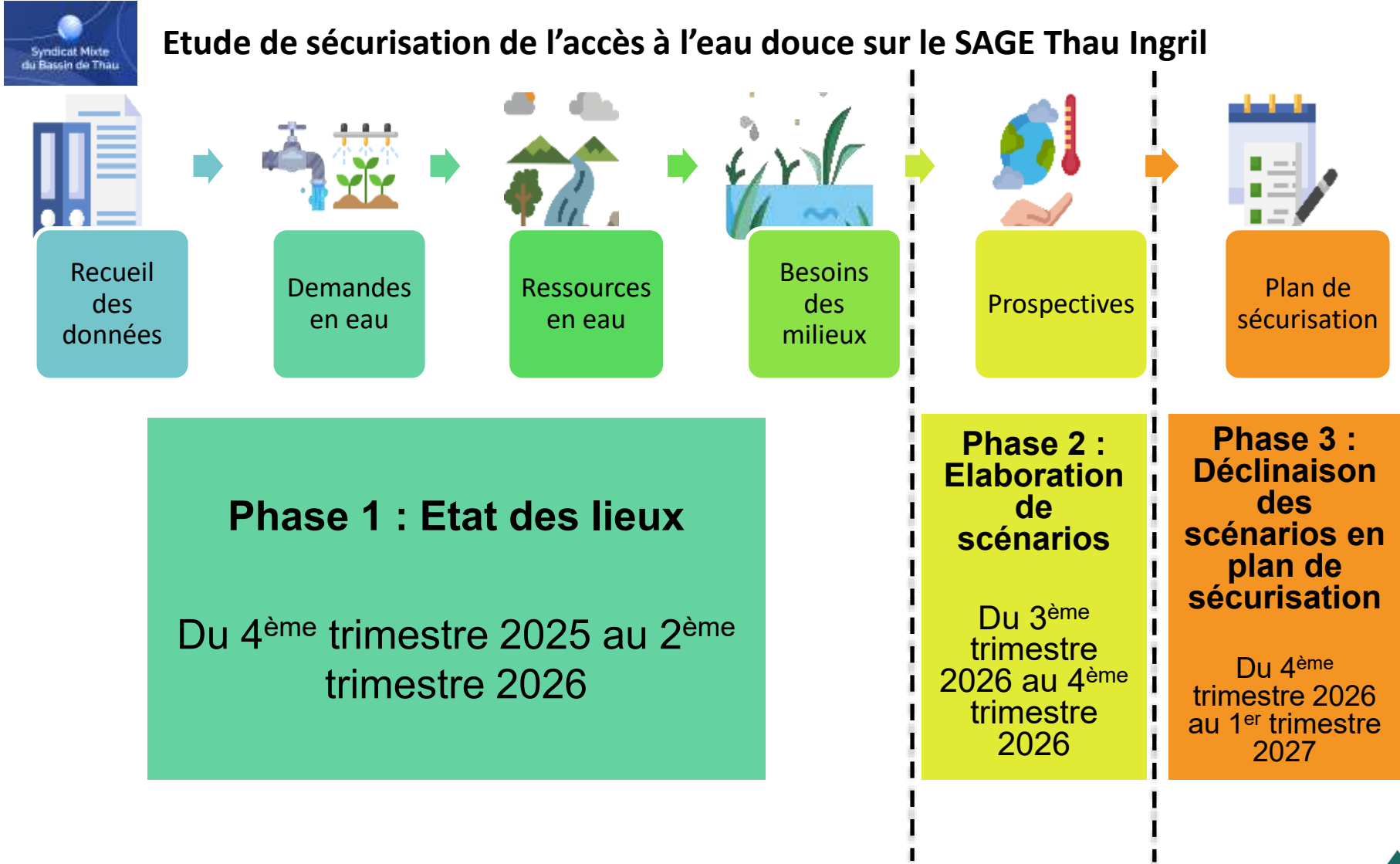
Contexte

Objectif de l'étude

Phases de l'étude

Calendrier

**Présentation de
l'étape en cours**



Sommaire



Contexte

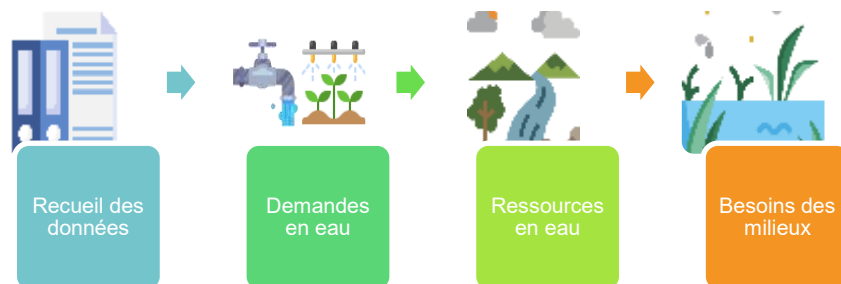
Objectif de l'étude

Phases de l'étude

Calendrier

**Présentation de
l'étape en cours**

Présentation de l'étape 1 en cours : bibliographie et entretiens



Phase 1 : Etat des lieux Bibliographie et entretiens

20 entretiens individuels (phase en cours) :

- Partager les données ;
- Identifier les enjeux sociopolitiques associés à la gestion quantitative, au changement climatique ;
- Recueillir les évolutions attendues / souhaitées du territoire ;
- Perspective de l'étude elle-même.

Présentation des entretiens :

Distributeurs d'eau potable	4 personnes (3/4 faits)
Collectivités	14 personnes (7/10 faits)
Besoin des milieux	1 personnes (1/1 faits)
Activités économiques autres qu'agricoles	2 personnes (0/2 faits)
Agriculture	3 personnes (2/3 faits)



Présentation de l'étape 1 en cours : bibliographie et entretiens



Phase 1 : Etat des lieux Bibliographie et entretiens

Quelques premières analyses « à chaud » des entretiens :

- Lors de l'ensemble des entretiens déjà réalisés, il a été noté par tous une **conscience générale de la rareté de l'eau** ;
- Nombreuses **actions** pour sécuriser la ressource en eau déjà étudiées voire mises en place.

Mais certains points divergent:

- Une part des acteurs souhaite travailler sur des actions permettant de **réduire les prélèvements** ;
- Une autre part souhaite **mobiliser de nouvelles ressources** sur le territoire voire à l'extérieur du territoire pour :
 - Sécuriser les prélèvements actuels ;
 - Augmenter les prélèvements.



Présentation de l'étape 1 en cours : données



Phase 1 : Etat des lieux Recueil des données

Partager les données :

- Climatiques ;
- Démographiques ;
- Géologiques / Hydrologiques ;
- Milieu naturel ;
- **Usages.**

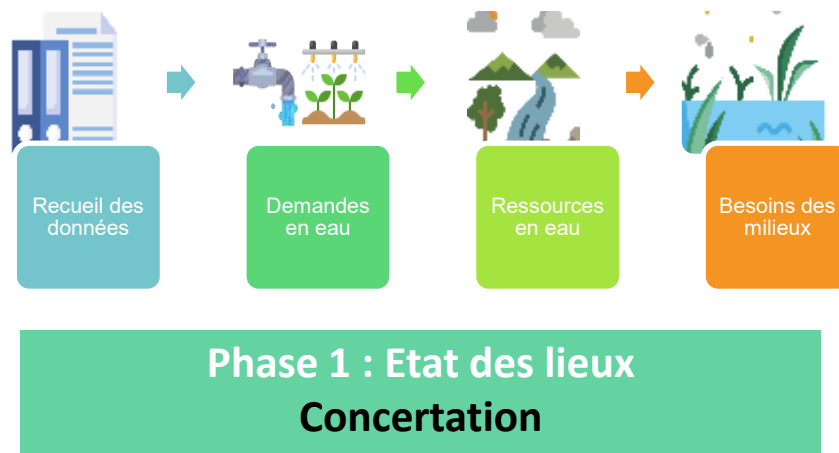
Objectif de les mobiliser au sein d'un modèle de planification des ressources en eau.

Des tâches en cours :

- Données AEP à un grain annuel dans les RPQS : chroniques mensuelles en cours de récupération auprès des **gestionnaires AEP (SBL et SAM)** ;
- Données besoins agricoles issues d'un rapport en cours de rédaction par la **Chambre d'Agriculture 34 et de données BRL.**
- Données sur les prélèvements individuels du **SMETA** et de la **DDTM 34** en cours de récup



Présentation de l'étape 1 en cours : concertation



Ateliers transversaux pour partager les différentes visions :

- Economies d'eau ;
- Réutilisation des eaux ;
- Stratégies ;
- ...

Ateliers thématiques pour partager les données et valider collectivement l'état des lieux, par exemple :

- Besoin en eau du milieu ;
- Irrigation ;
- Eau potable ;
- Tourisme ;
- Industrie ;
- ...

En fin d'étape 1 : Faire le bilan besoin / ressource en état actuel



**Merci pour votre
attention**





Estimation des prélèvements agricoles dans le bassin de Thau

CLE – 18 février 2026



Contexte

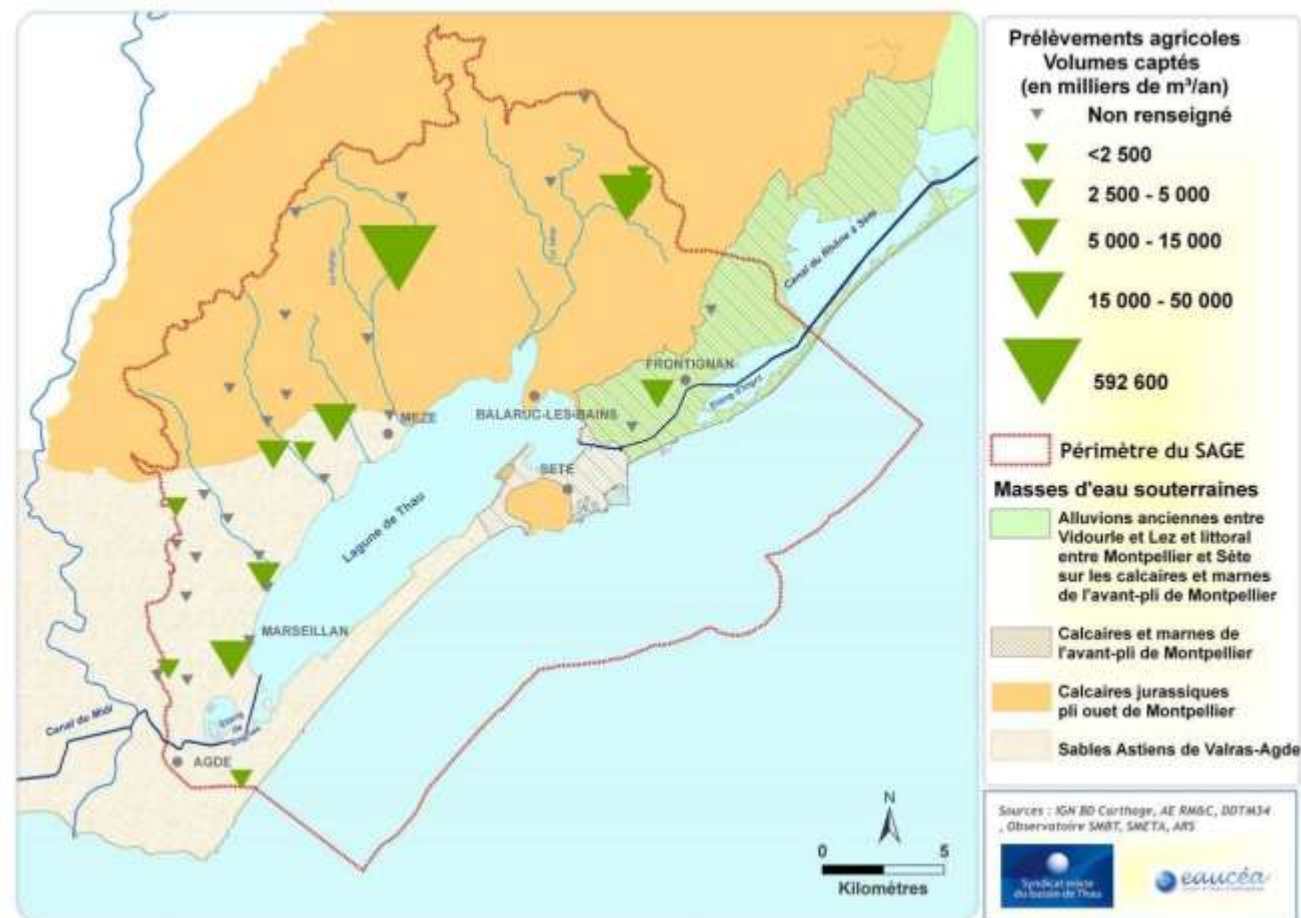
**Etude Adéquation Besoins-
Ressources**

Bilan et révision du SAGE à venir

État des connaissances actuelles des surfaces irriguées et des volumes mobilisés pour l'irrigation :

- ✓ SAGE 2016 – 700 000 m³ prélevés
- ✓ Etude 2018 – « Outil besoin/ressource en eau – Mise à jour et test du logiciel WEAP »

Répartition des prélèvements agricoles collectifs et individuels en 2016 – extrait du SAGE



Objectifs

Actualiser et améliorer l'état des connaissances en utilisant de nouvelles données :

- ✓ Les données du Recensement Général Agricole (RGA) 2020 (paraît tous les 10 ans) avec en nouveauté des fiches irrigations
- ✓ La base des prélèvements individuels actualisée en 2024 (dernière actualisation en 2013)
- ✓ La base de données du SMETA
- ✓ Les données de consommations sur les réseaux BRL
- ✓ La méthodologie utilisée dans **l'« État des lieux de l'irrigation dans l'Hérault » en 2023**, déjà déclinée sur **le bassin du fleuve Hérault en 2024** et **le bassin Lez-Mosson en 2025**

=> Les précédentes études ont montré qu'à ce jour il n'existe aucune base de données permettant d'évaluer de façon directe les volumes, surfaces irriguées et irrigables agricoles

Attendus

- ✓ Identifier la méthode d'estimation qui semble la plus fiable pour quantifier les volumes, surfaces irriguées et irrigables agricoles sur le bassin de Thau
- ✓ Rapport, bases de données et cartographie clé en main

=> Courant février 2026



Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



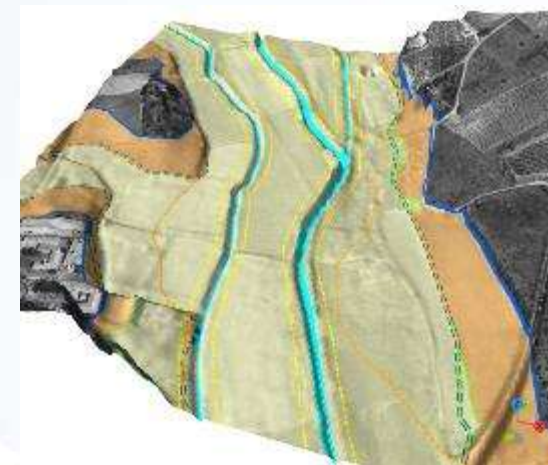
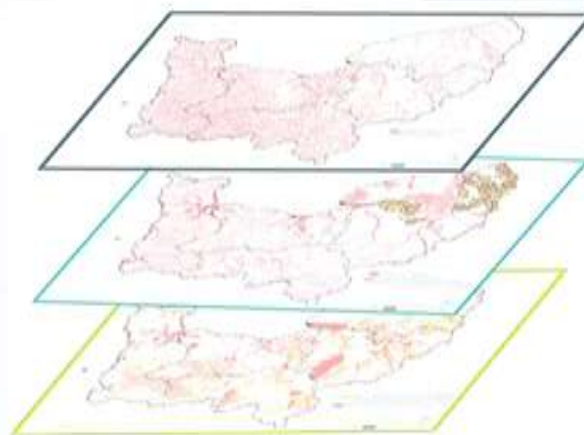
5. Rapportage de la Commission Milieux aquatiques et humides : Espaces de bon fonctionnement des cours d'eau

DELIMITATION DE L'ESPACE DE BON FONCTIONNEMENT DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DE THAU-INGRIL

Définition des enveloppes techniques des espaces de bon fonctionnement



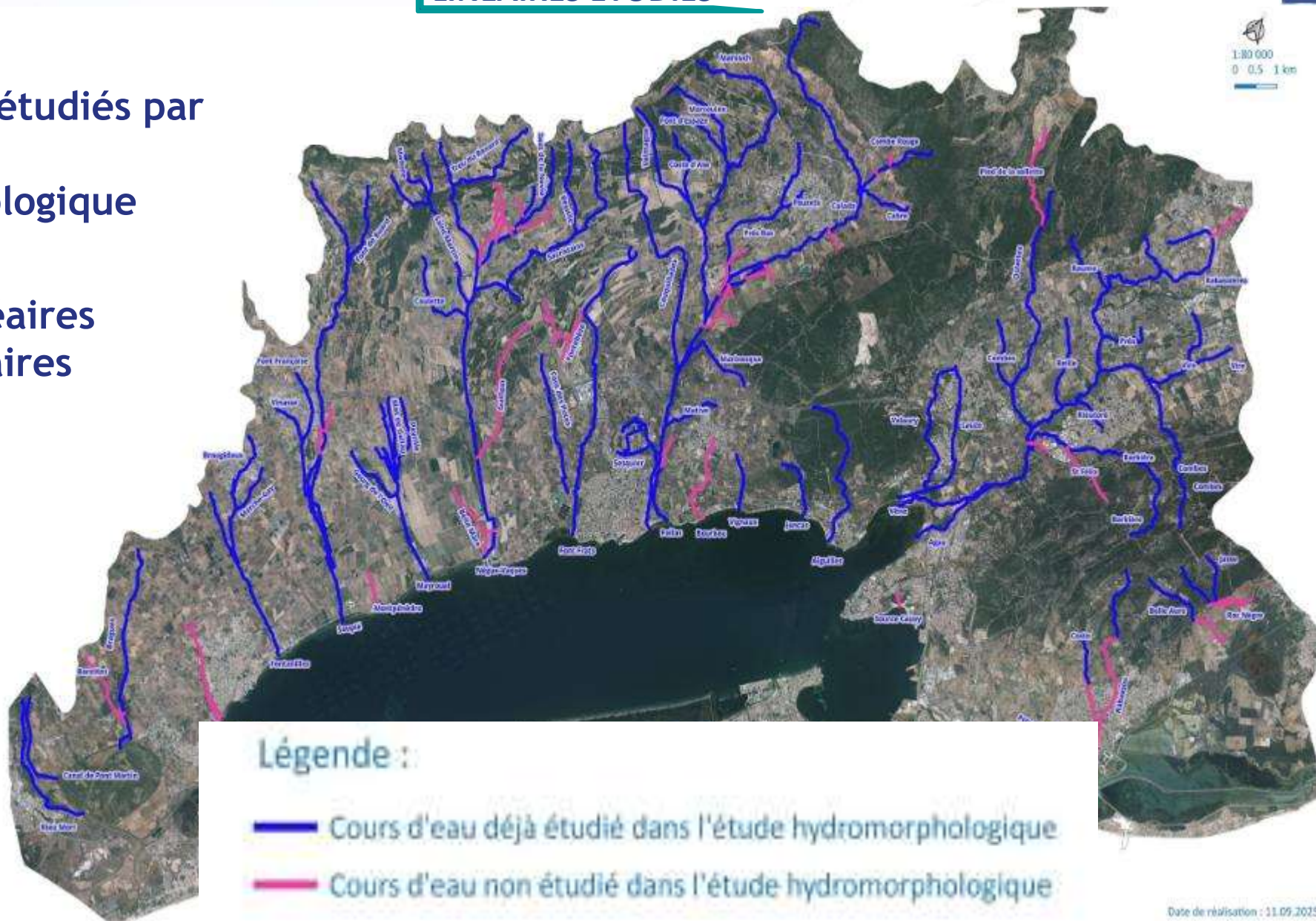
PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



Sébastien DAVID
Véronique DURIN

LINEAIRES ETUDIES

- 225 km déjà étudiés par le diagnostic hydromorphologique
- 40 km de linéaires complémentaires



Calendrier et phasage prévisionnel de l'étude

Mars
2025

- Etat des lieux et diagnostic

- Bibliographie
- Définir les cours d'eau non étudiés dans les précédentes études
- Diagnostic socio-économique
- Diagnostic des fonctions

Automne
2025

- Détermination des styles fluviaux/d'objectif

Janvier
2026

- Délimitation technique des espaces de fonctionnement optimal et nécessaire

Guide technique
du SDAGE



Hydromorphologie

**DÉLIMITER L'ESPACE
DE BON FONCTIONNEMENT
DES COURS D'EAU**

BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Décembre 2016



**SAUVONS
L'EAU!**

DÉLIMITATION DE L'ESPACE DE BON FONCTIONNEMENT DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT THAU-INGRIL

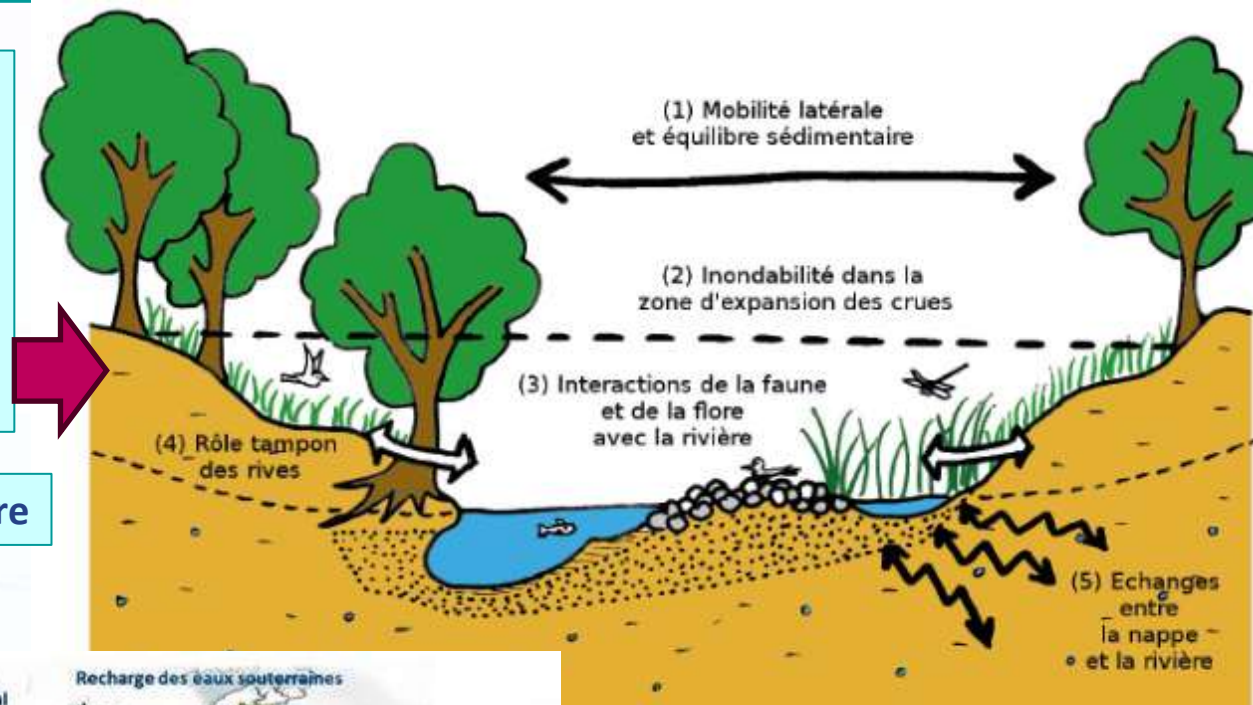
CLE – 18 FÉVRIER 2026 – PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

LES « ESPACES DE BON FONCTIONNEMENT » ?

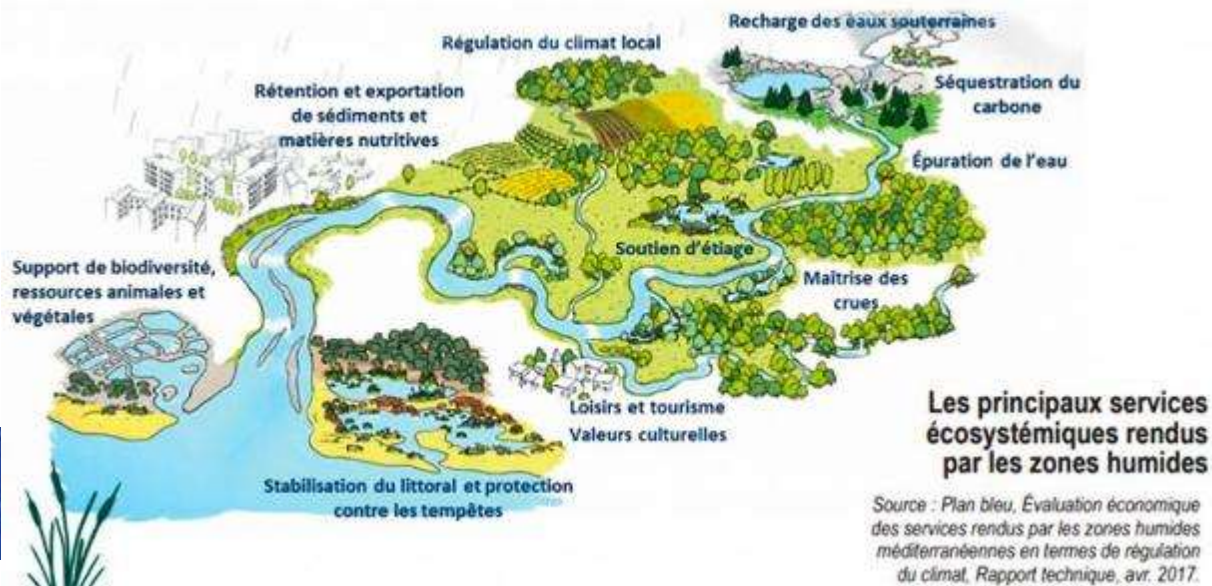
**DIAGNOSTIC DE 5 FONCTIONS
INTERDEPENDANTES :**

- 1 : MORPHOLOGIQUE
- 2 : HYDRAULIQUE
- 3 : BIOLOGIQUE
- 4 : BIOGEOCHIMIQUE
- 5 : HYDROGEOLOGIQUE

Et de l'espace qui leur est nécessaire



Simon Popy, France Nature Environnement LR

Pour leurs services
écosystémiques et
le bon état des
milieux aquatiques

FONCTION MORPHOLOGIQUE

FONCTION HYDRAULIQUE

FONCTION BIOLOGIQUE

COMMENT FONCTIONNENT CES COURS D'EAU ?

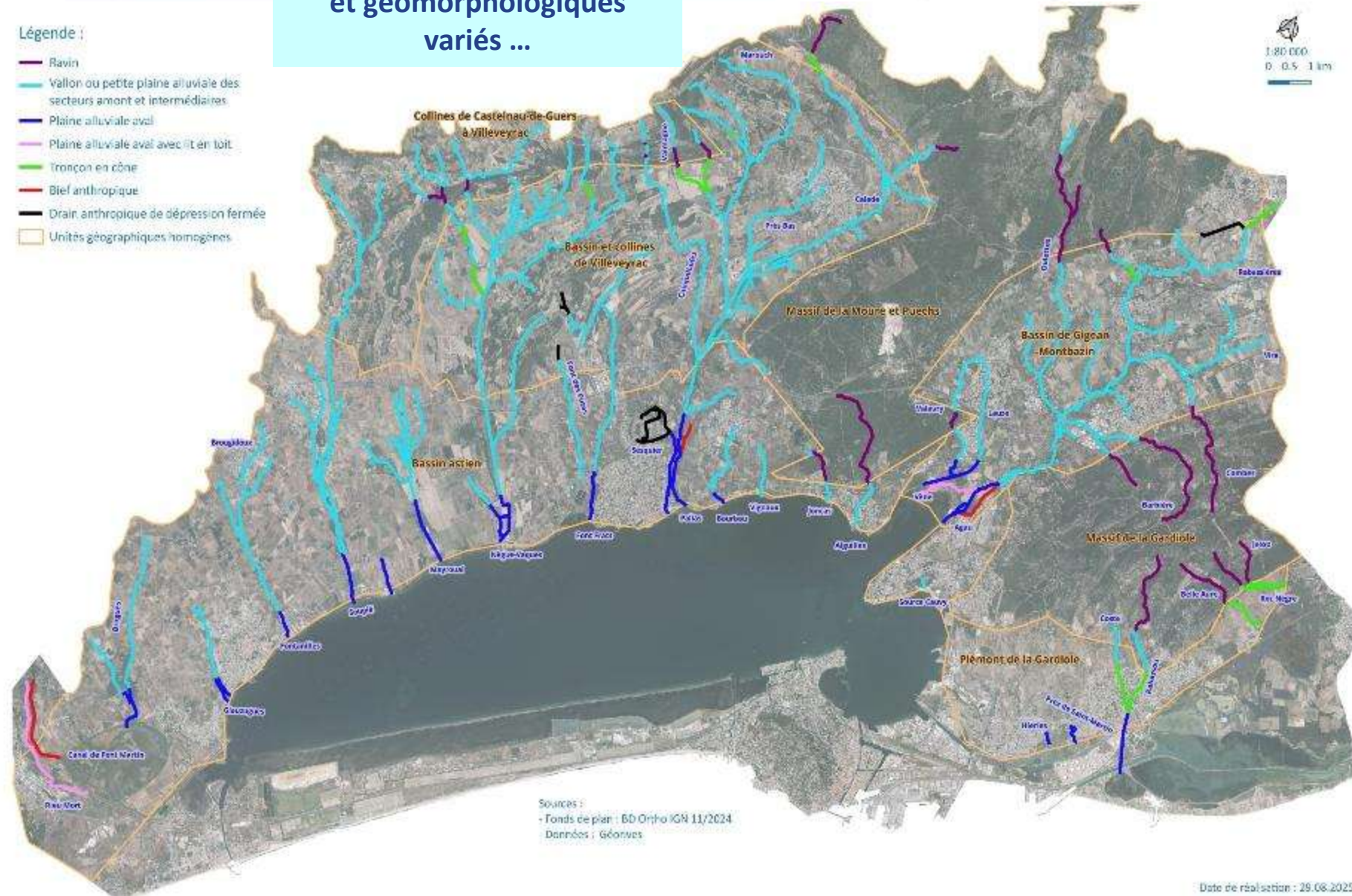
FONCTION BIOGEOLOGIQUE

FONCTION HYDROGEOLOGIQUE

Des contextes géologiques
et géomorphologiques
variés ...

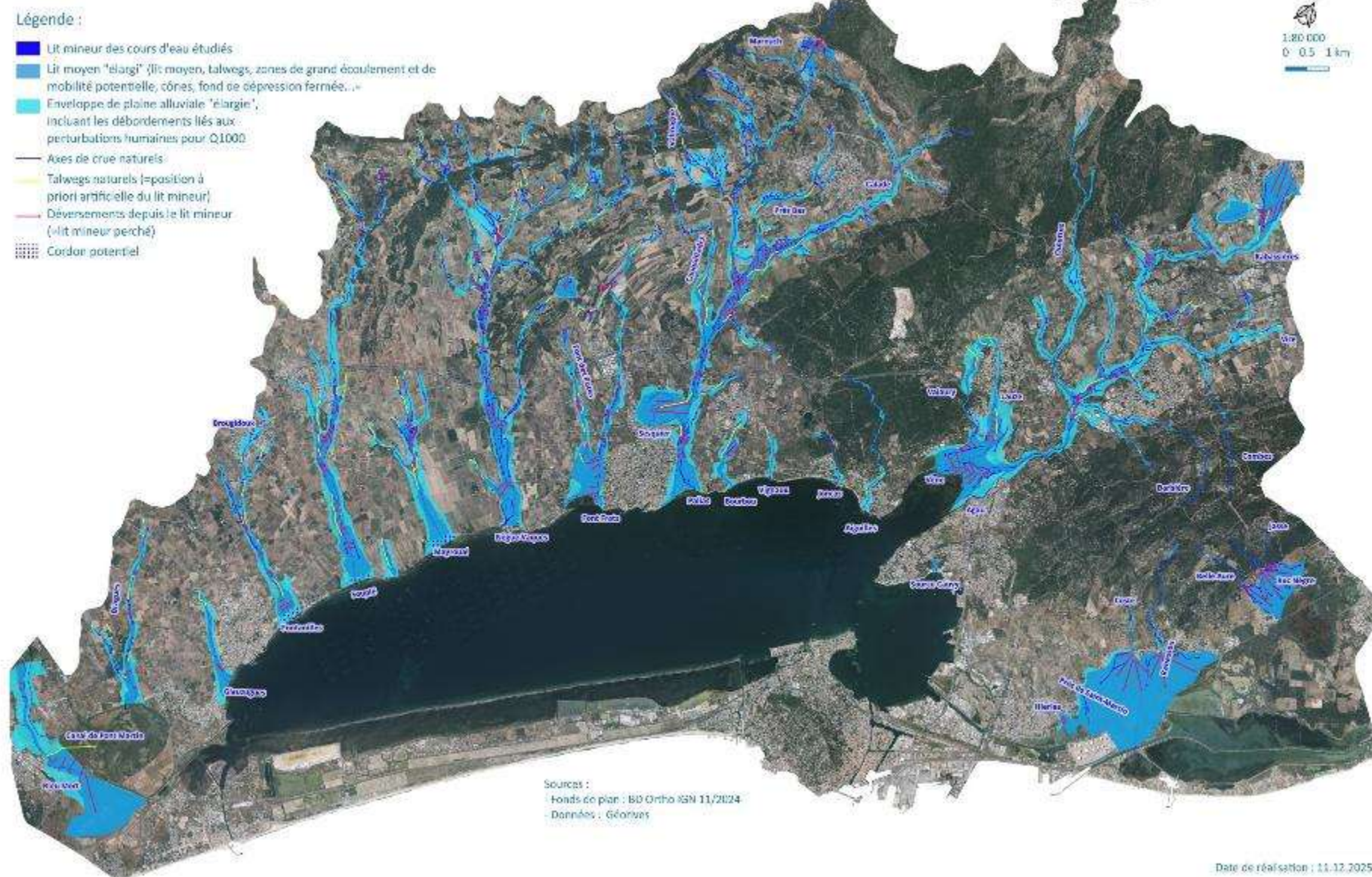
Légende :

- Ravin
- Vallon ou petite plaine alluviale des secteurs amont et intermédiaires
- Plaine alluviale aval
- Plaine alluviale aval avec lit en toit
- Tronçon en cône
- Bief anthropique
- Drain anthropique de dépression fermée
- Unités géographiques homogènes

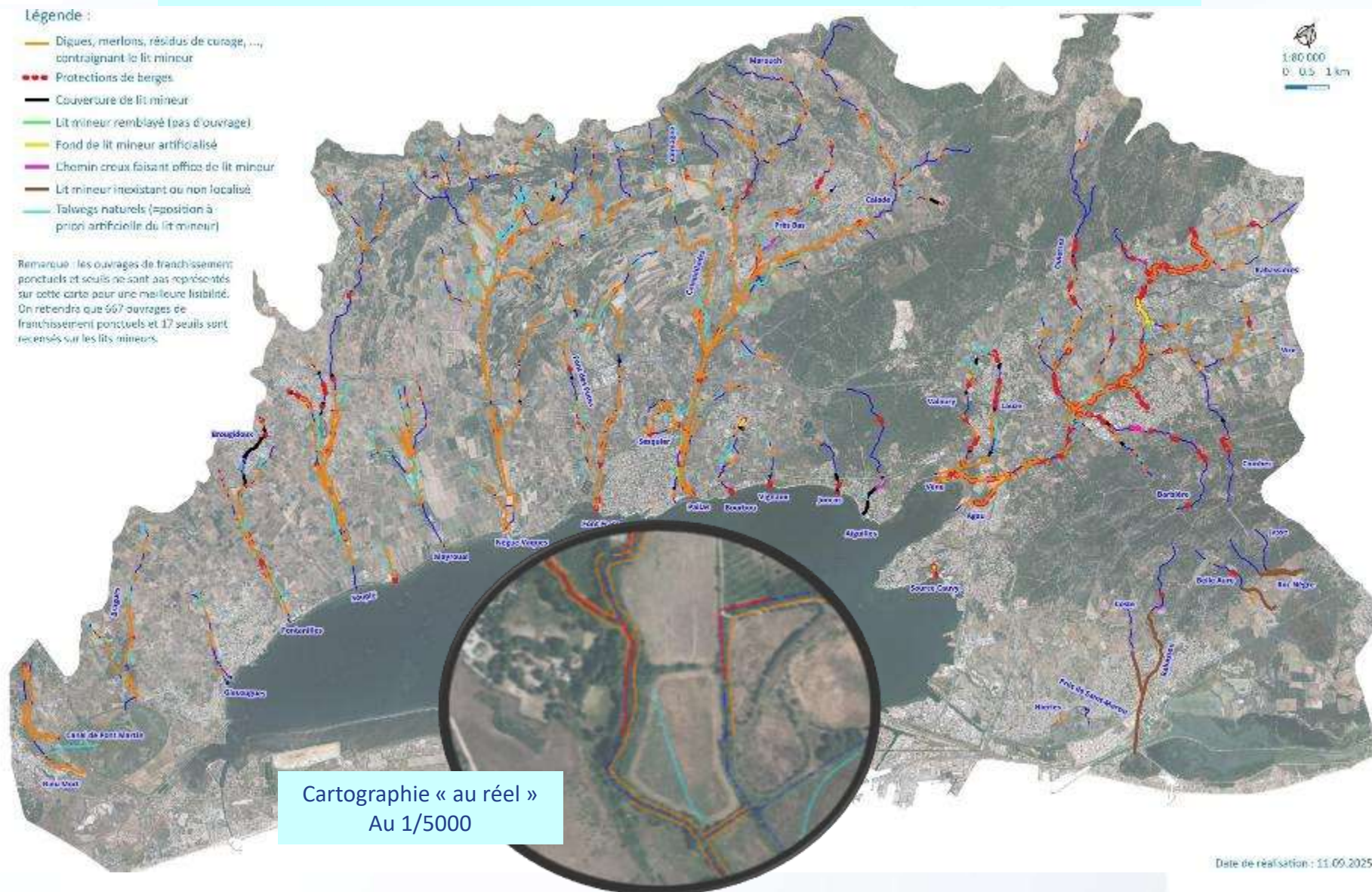


Sources :
- Fonds de plan : BD Ortho IGN 11/2024
Données : Géorives

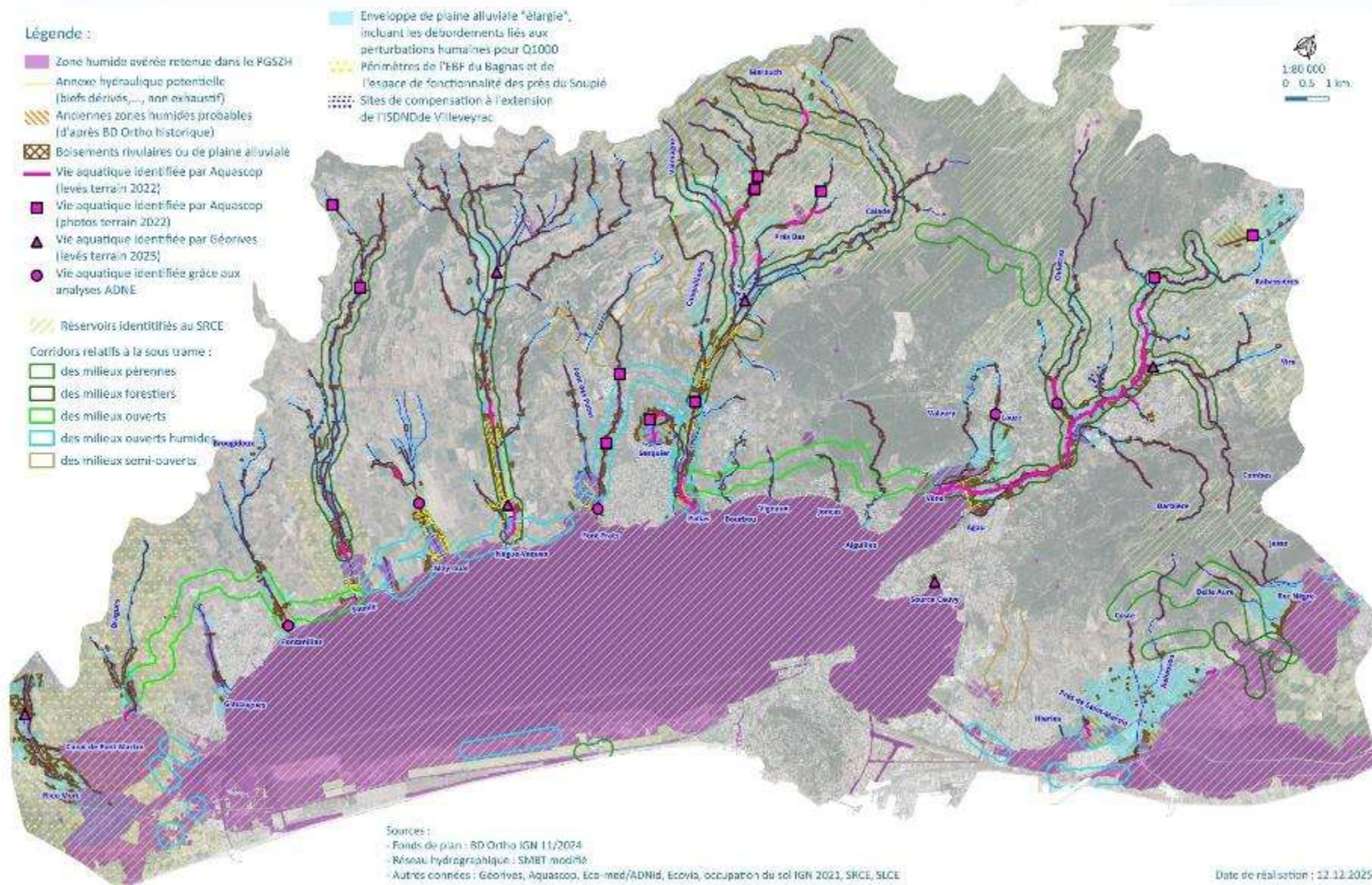
Des espaces naturellement inondables importants



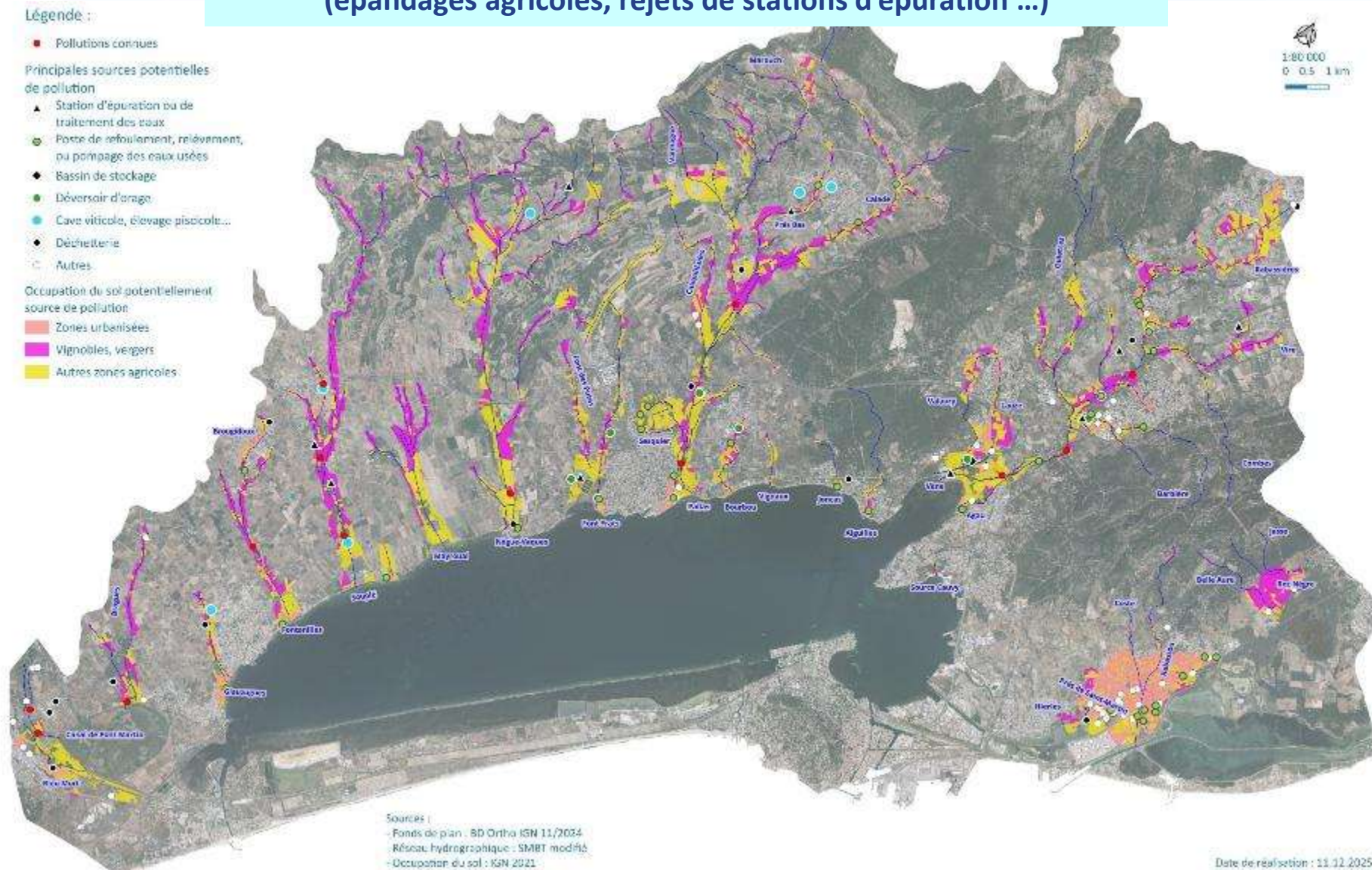
De nombreuses perturbations artificielles déconnectant les cours d'eau de leur
plaine : merlons, protections de berges, curages, enlèvements du bois mort ...



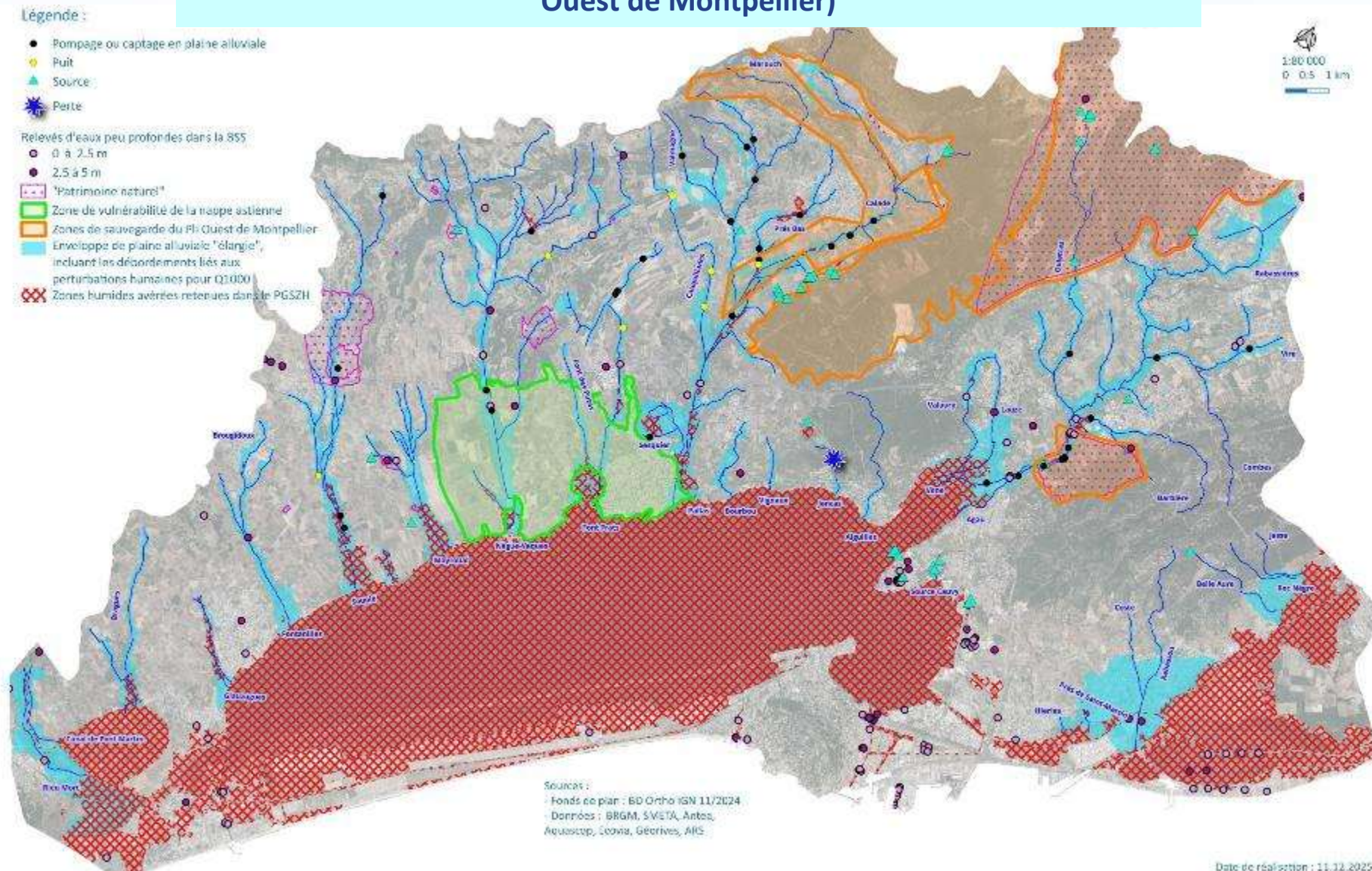
Un contexte biologique dégradé mais avec des enjeux à préserver/restaurer (zones humides, ripisylves, vie aquatique)



Des capacités d'autoépuration et de limitation des transferts de pollution à préserver/restaurer dans un contexte avec des pressions (épandages agricoles, rejets de stations d'épuration ...)



Des connexions nappes alluviales-rivières mal connues, mais des zones d'échanges connues comme à risques potentiels (nappe de l'Astien et Plî Ouest de Montpellier)



FONCTION MORPHOLOGIQUE

FONCTION HYDRAULIQUE

FONCTION BIOLOGIQUE

**DE QUELS ESPACES LES COURS D'EAU ONT-ILS
BESOIN POUR BIEN FONCTIONNER ?**

FONCTION BIOGEOCHIMIQUE

FONCTION HYDROGEOLOGIQUE

CONSTRUCTION DES EBF TECHNIQUES

➤ 2 ENVELOPPES :

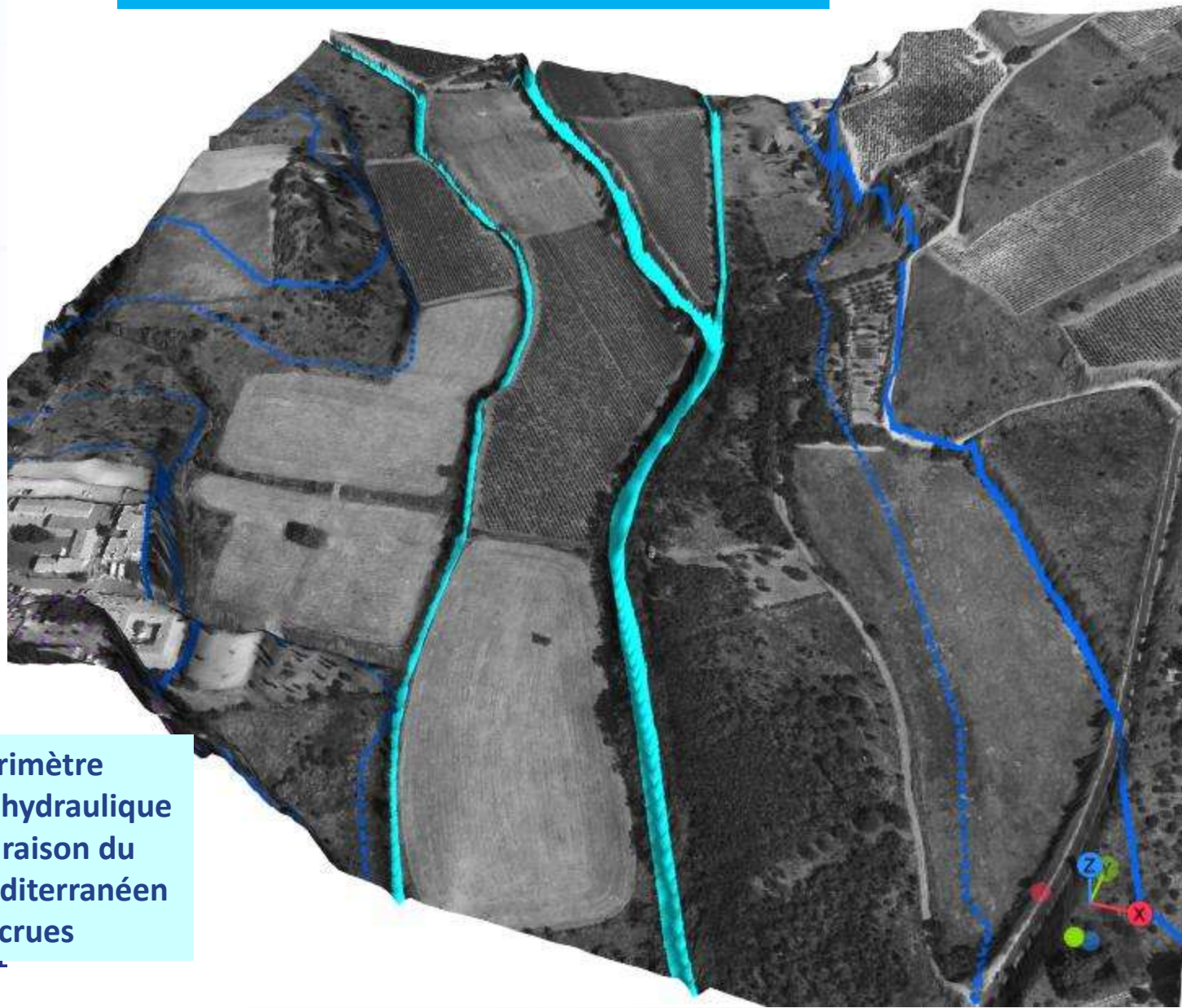
- **EBF NECESSAIRE** = espace minimal pour l'expression durable des fonctions soutenant les services que peut apporter le cours d'eau. Permet de tendre vers le bon état
- **EBF OPTIMAL** = proche configuration naturelle – fonctionnement optimum sans contraintes

➤ DEFINITION DE PERIMETRES pour chaque fonction

MORPHOLOGIQUE	PERIMETRE NECESSAIRE + PERIMETRE OPTIMAL
HYDRAULIQUE	
BIOGEOCHIMIQUE	PERIMETRE NECESSAIRE
BIOLOGIQUE	PERIMETRE NECESSAIRE
HYDROGEOLOGIQUE	PAS DE CARTOGRAPHIE SPECIFIQUE RETENUE

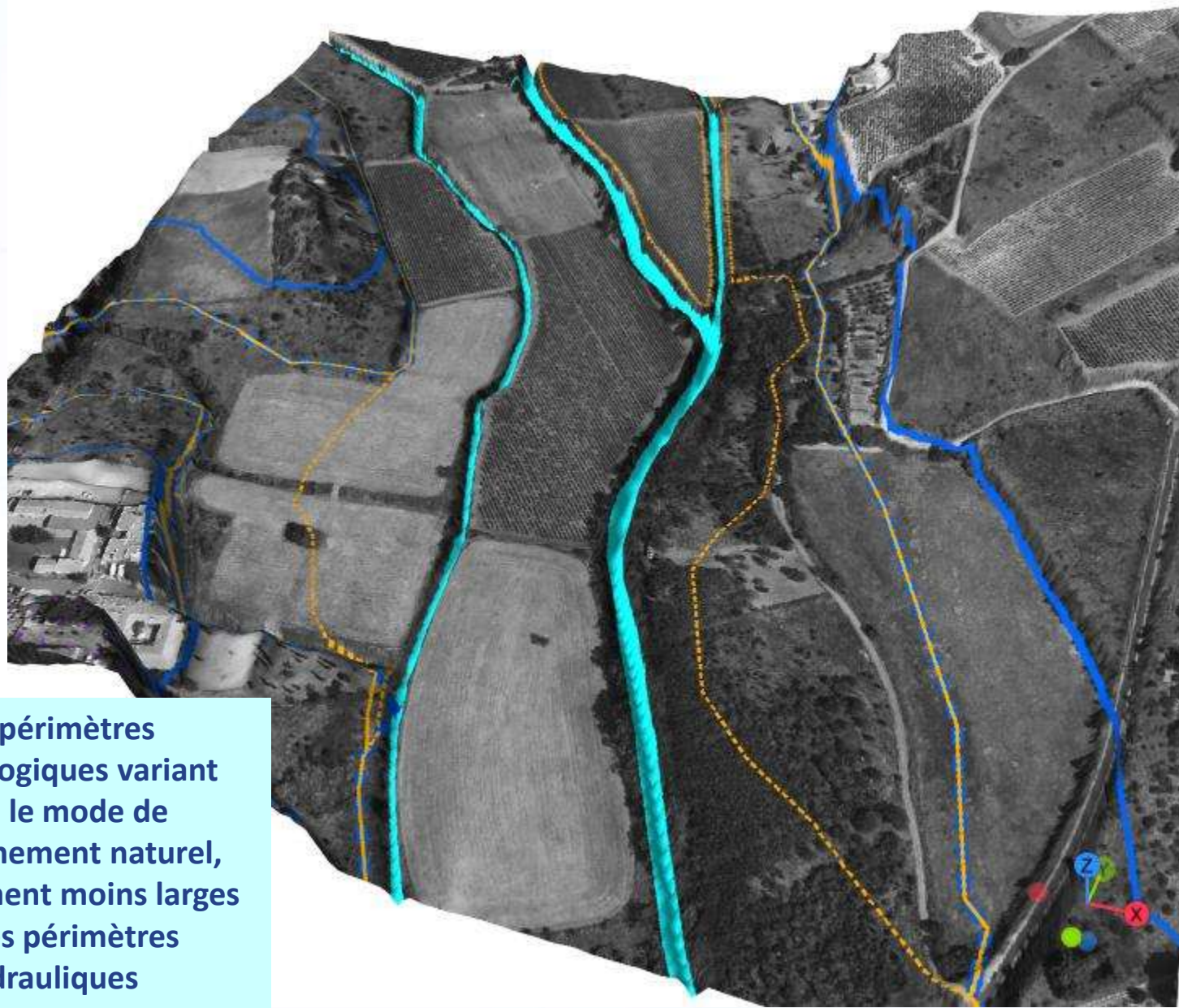
➤ CONSTITUTION DES EBF par AGREGATION des périmètres

Périmètres optimal et nécessaire pour un bon
fonctionnement HYDRAULIQUE



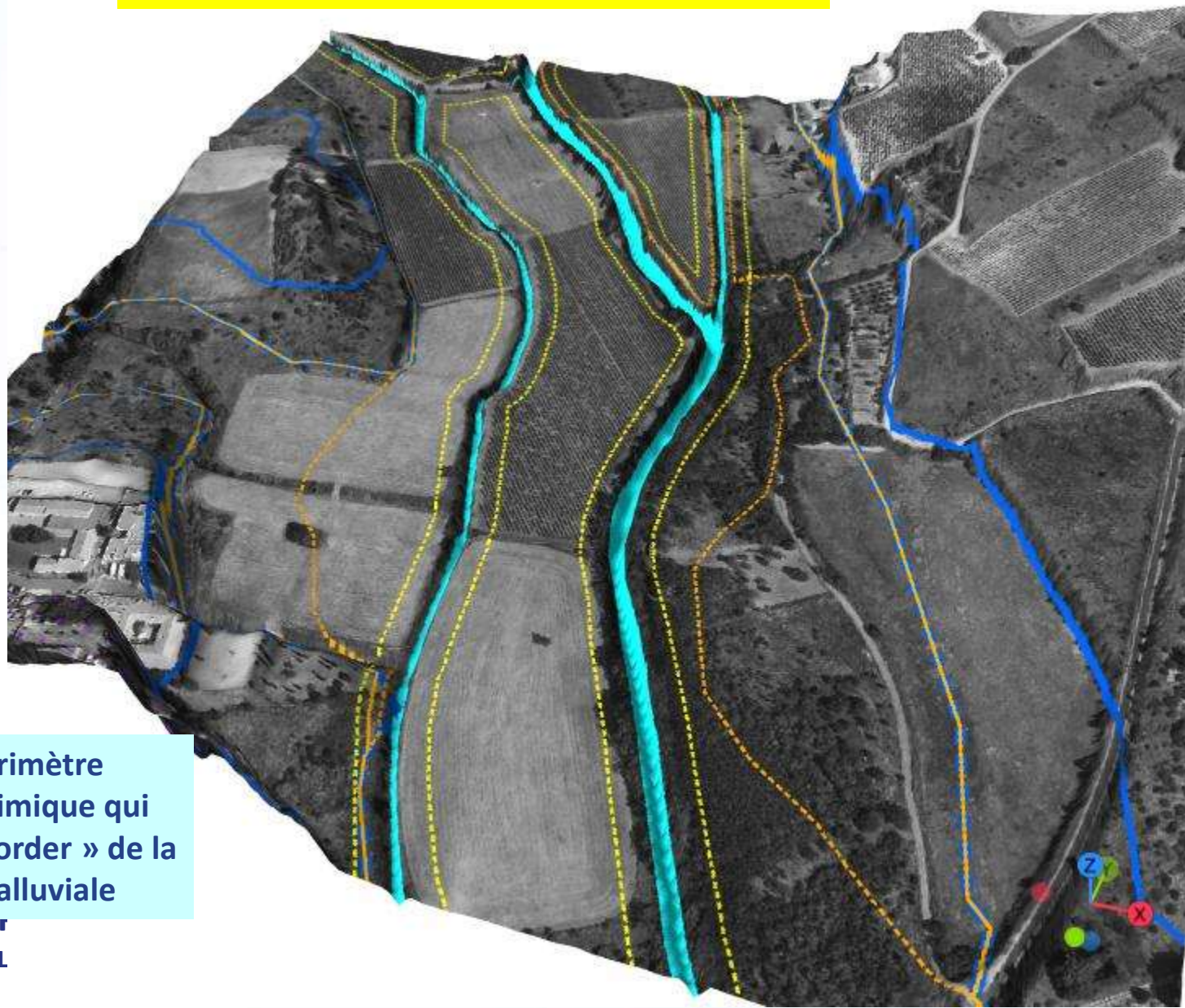
Un périmètre
nécessaire hydraulique
large en raison du
régime méditerranéen
des crues

Périmètres optimal et nécessaire pour un bon
fonctionnement MORPHOLOGIQUE



Des périmètres
morphologiques variant
selon le mode de
fonctionnement naturel,
généralement moins larges
que les périmètres
hydrauliques

**Périmètre nécessaire pour un bon
fonctionnement BIOGEOCHIMIQUE**

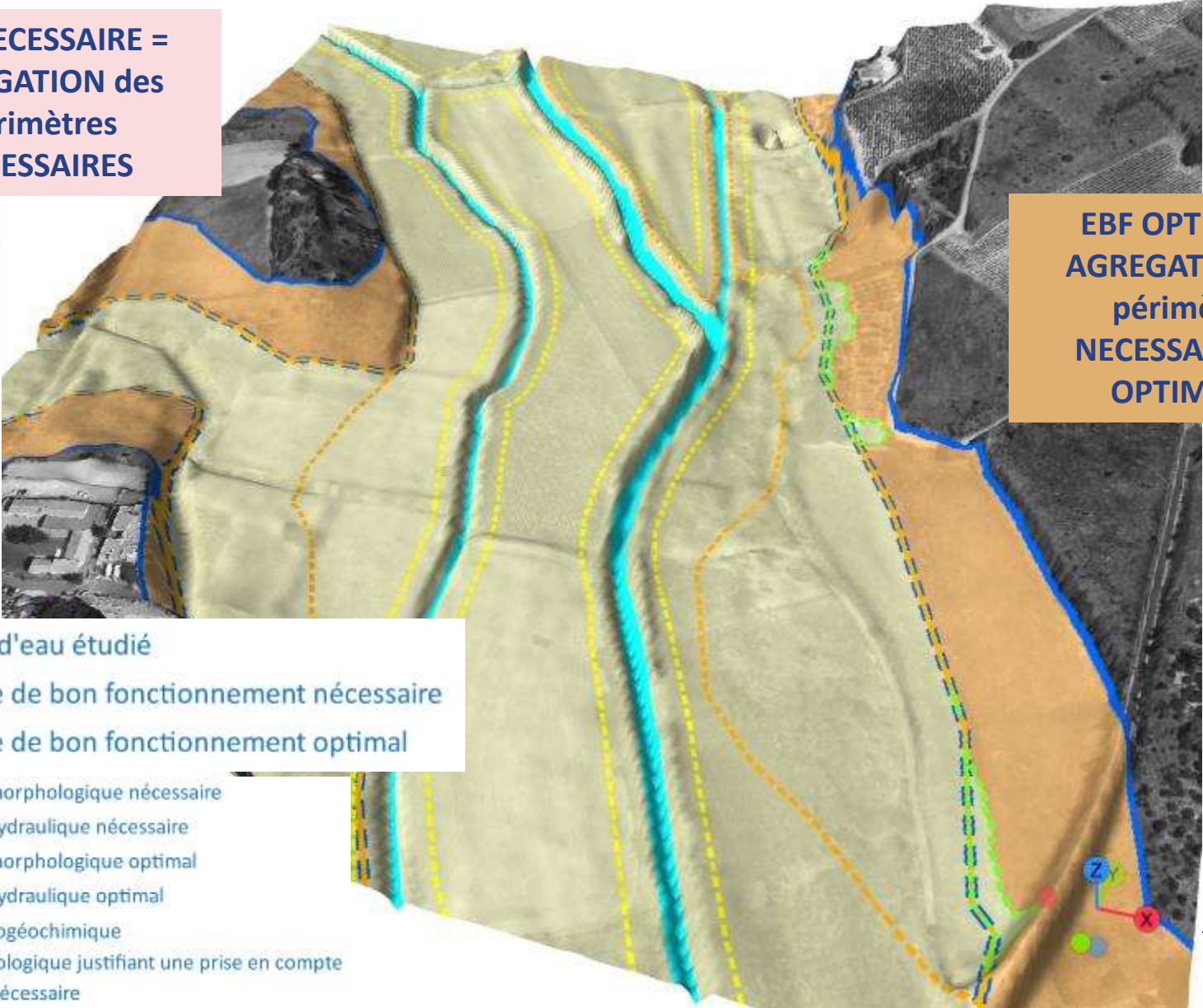


Un périmètre
biogéochimique qui
peut « déborder » de la
plaine alluviale

CONSTRUCTION DES EBF TECHNIQUES

**EBF NECESSAIRE =
AGREGATION des
périmètres
NECESSAIRES**

**EBF OPTIMAL =
AGREGATION des
périmètres
NECESSAIRES ET
OPTIMAUX**

- 
-  Cours d'eau étudié
 -  Espace de bon fonctionnement nécessaire
 -  Espace de bon fonctionnement optimal
 -  Périmètre morphologique nécessaire
 -  Périmètre hydraulique nécessaire
 -  Périmètre morphologique optimal
 -  Périmètre hydraulique optimal
 -  Contexte biogéochimique
 -  Contexte biologique justifiant une prise en compte dans l'EBF nécessaire

HABITAT

AGRICULTURE

ECONOMIQUE

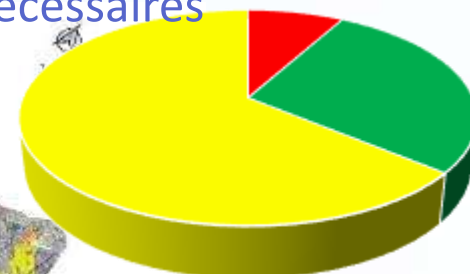
QUELS SONT LES ENJEUX CONCERNES ?

INFRASTRUCTURES

EQUIPEMENTS PUBLICS

- Des zones majoritairement AGRICOLES
- Mais des zones urbaines partiellement concernées

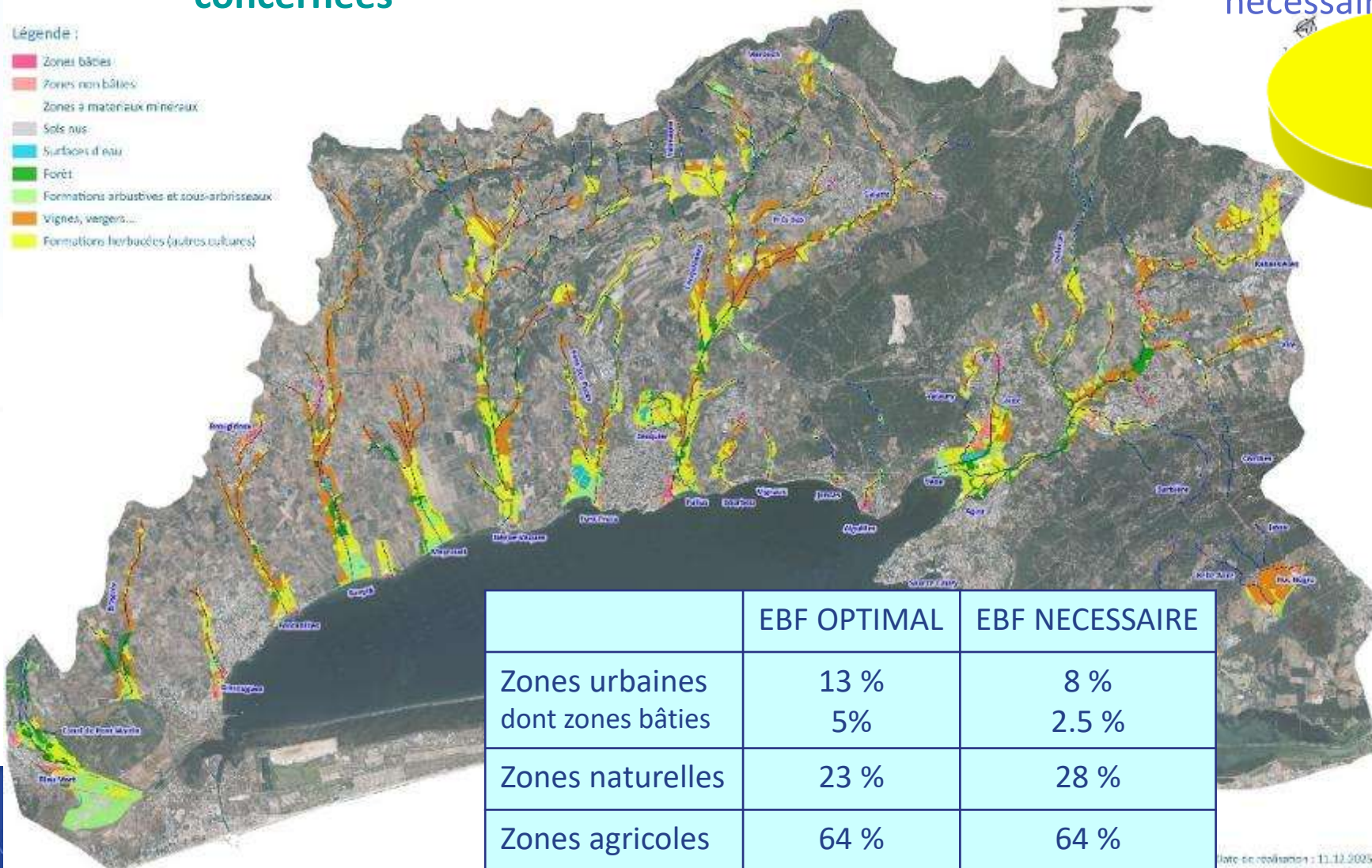
Occupation du sol dans les EBF
nécessaires



- Zones urbaines
- Zones naturelles
- Zones agricoles

Légende :

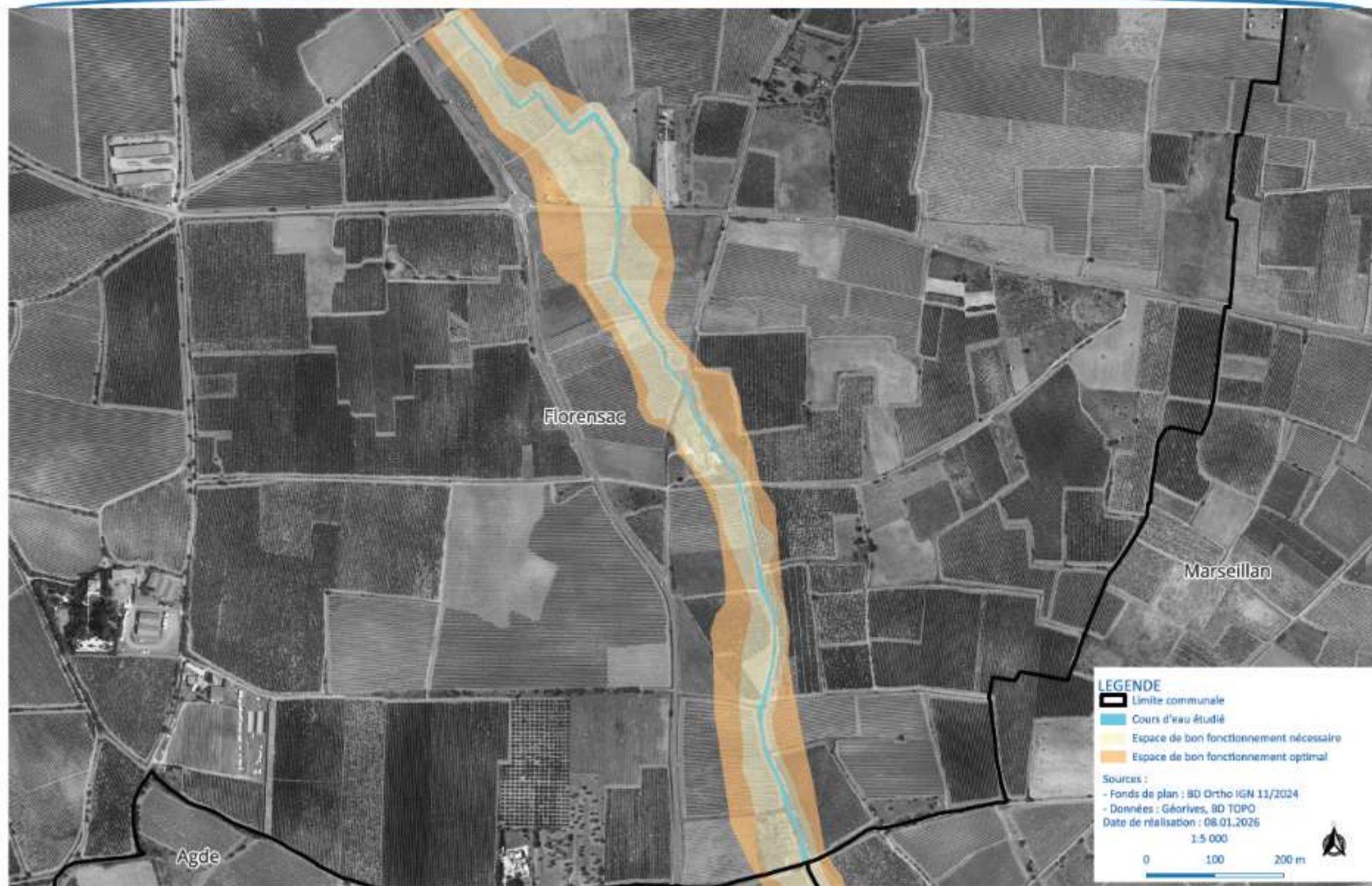
- Zones bâties
- Zones non bâties
- Zones à matériaux minéraux
- Sols nus
- Surfaces d'eau
- Forêt
- Formations arbustives et sous-arbrisseaux
- Vignes, vergers...
- Formations herbacées (autres cultures)



	EBF OPTIMAL	EBF NECESSAIRE
Zones urbaines dont zones bâties	13 % 5%	8 % 2.5 %
Zones naturelles	23 %	28 %
Zones agricoles	64 %	64 %

Date de réalisation : 11.12.2025

ATLAS DES EBF TECHNIQUES



1 carte synthétique par commune

Enveloppes techniques des EBF et périmètres constitutifs

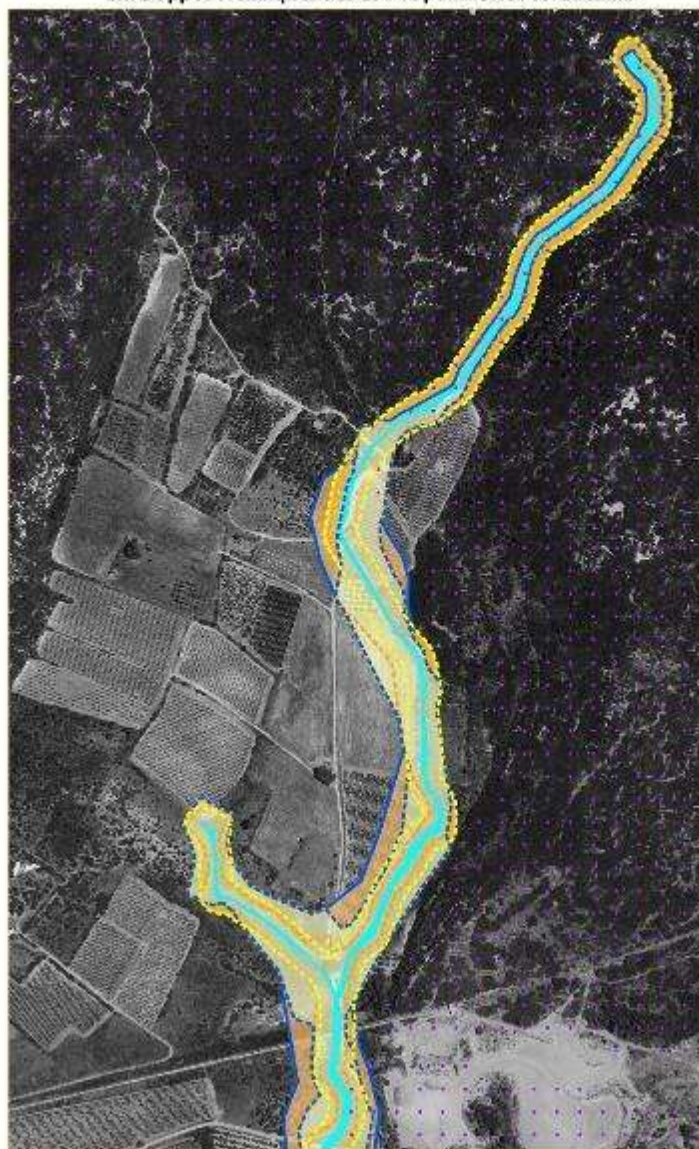


Planche 113
Ruisseau de la Combe Rouge
TH 64, TH 63
Commune de Villeveyrac

- Cours d'eau étudié
- Espace de bon fonctionnement nécessaire
- Espace de bon fonctionnement optimal

- PERIMETRES EBF**
- Périmètre morphologique nécessaire
 - Périmètre hydraulique nécessaire
 - Périmètre morphologique optimal
 - Périmètre hydraulique optimal
 - Contexte biogéochimique
 - Contexte biologique justifiant une prise en compte dans l'EBF nécessaire
 - Contexte hydrogéologique (pour information, non intégré dans les EBF nécessaires et optimaux)

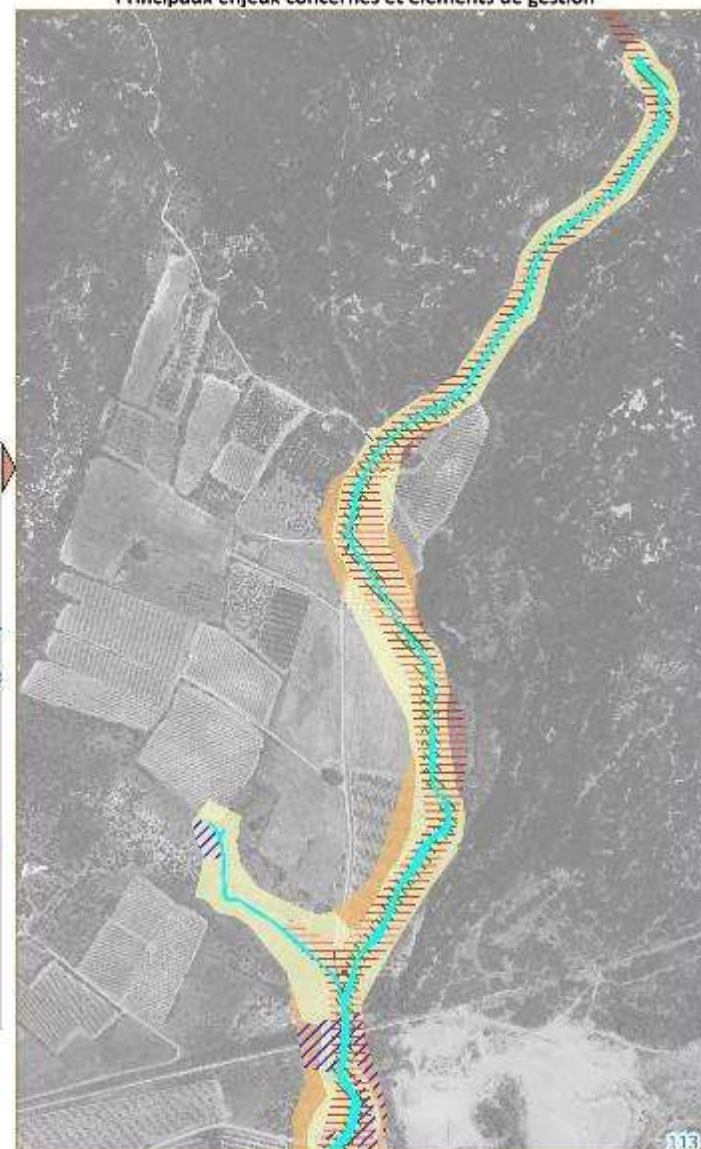
ENJEUX CONCERNES

- Bâti d'habitation ou indifférenciés
- ERP établissements de santé
- ERP établissements scolaires
- ERP établissement utile à la gestion de crise
- Autres ERP
- ▲ Camping ou assimilé
- ▲ Station d'épuration, de traitement...
- ▲ Déchetterie, centre de traitement de déchets...
- Enjeux économiques**
 - Bâtiment d'activité économique (indifférenciés)
 - Grande surface alimentaire
 - Gare
 - Bâti d'exploitation agricole
 - Installation classée
 - Carrière
 - Route
 - Voie ferrée
- Zones d'urbanisation potentielle**
 - Zones AU des PLU en vigueur
 - Emprise ZAC
- Éléments de gestion du territoire**
 - Foncier public
 - Zones bleues PPRI
 - Zones rouges PPRI
 - Foncier pour compensation

Sources :
Fonds de plan : BD Ortho IGN 11/2024
Données : Géorives, BD Topo, SAM, SMTB, PLU, DREAL, Lrs, OSM, Ecovia, ARS, BSS

0 25 50 m
1:5 000

Principaux enjeux concernés et éléments de gestion



VERSION
PROVISOIRE N°1

113

Enveloppes techniques des EBF et périmètres constitutifs

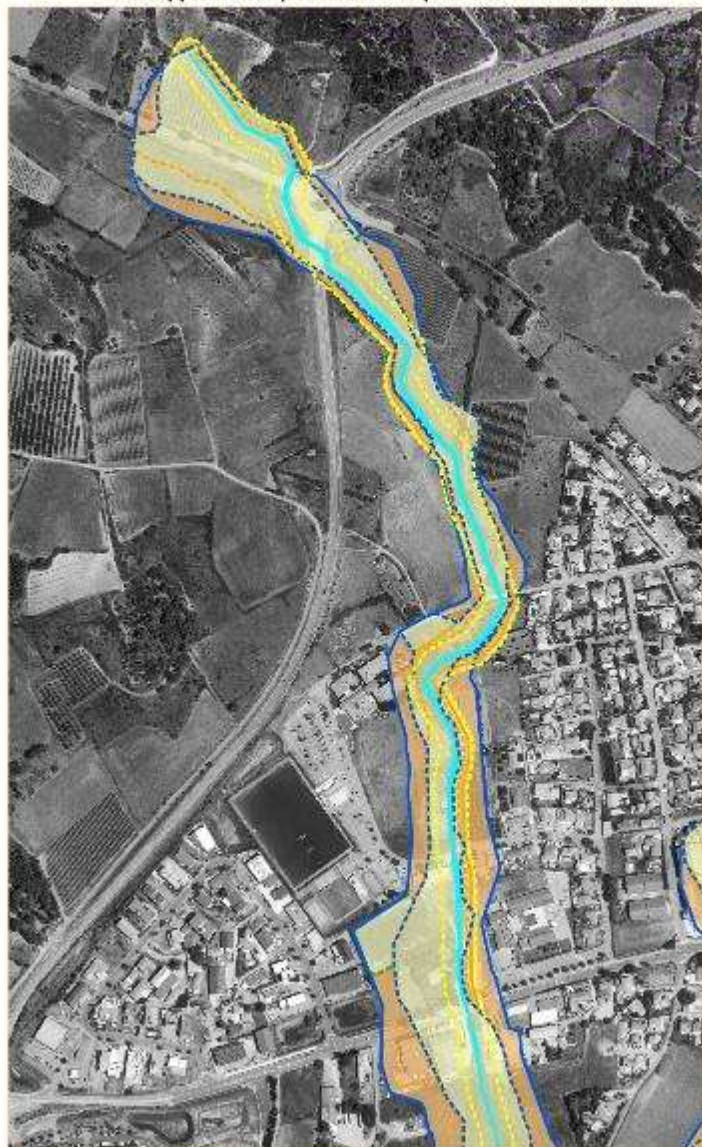


Planche 101
Ruisseau des Prés Bas
TH 60
Commune de Villeveyrac

- Cours d'eau étudié
- Espace de bon fonctionnement nécessaire
- Espace de bon fonctionnement optimal

PERIMETRES EBF

- Périmètre morphologique nécessaire
- Périmètre hydraulique nécessaire
- Périmètre morphologique optimal
- Périmètre hydraulique optimal
- Contexte biogéochimique
- Contexte biologique justifiant une prise en compte dans l'EBF nécessaire
- Contexte hydrogéologique (pour information, non intégré dans les EBF nécessaires et optimaux)

ENJEUX CONCERNES

- Bâti d'habitation ou indifférenciés
- ERP établissements de santé
- ERP établissements scolaires
- ERP établissement utile à la gestion de crise
- Autres ERP
- Camping ou assimilé
- Station d'épuration, de traitement...
- Déchetterie, centre de traitement de déchets...

Enjeux économiques

- Bâtiment d'activité économique (indifférenciés)
- Grande surface alimentaire
- Gare
- Bâti d'exploitation agricole
- Installation classée
- Carrière
- Route
- Voie ferrée

Zones d'urbanisation potentielle

- Zones AU des PLU en vigueur
- Emprise ZAC

Éléments de gestion du territoire

- Foncier public
- Zones bleues PPRI
- Zones rouges PPRI
- Foncier pour compensation

Sources :

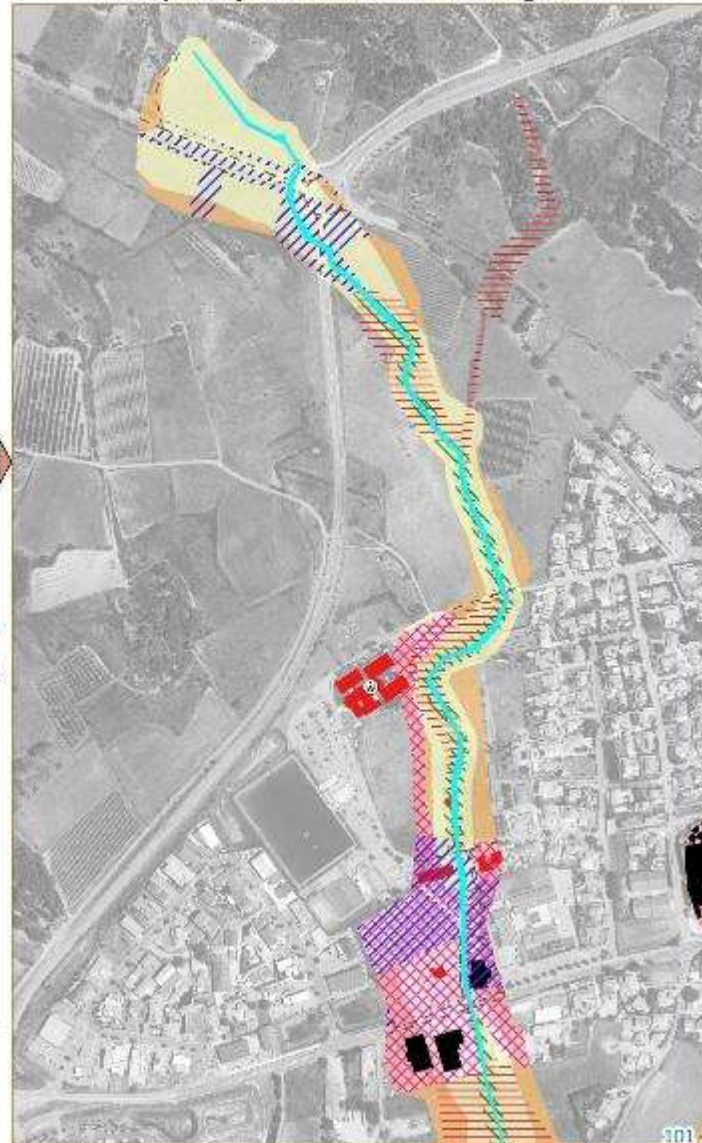
— Fonds de plan : BD Ortho IGN 11/2024
— Données : GéoRives, BD Topo, SAM, SMT, PLU, DREAL, Lys, OSM, Ecovia, ARS, BSS



0 25 50 m

1:5 000

Principaux enjeux concernés et éléments de gestion



VERSION
PROVISOIRE N°1

101

Localisation parcellaire et prescriptions surfaciques des PLU en vigueur



Planche 101
Ruisseau des Prés Bas
TH 60
Commune de Villeveyrac

- PRESCRIPTIONS SURFACIQUES DES PLU**
- Cours d'eau étudié
 - Espace de bon fonctionnement optimal
 - Espace de bon fonctionnement nécessaire
 - Espace boisé classé
 - Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques
 - Emplacement réservé
 - Élément de passage
 - Logement/ministère social
 - Orientations d'aménagement
 - Diversité commerciale à protéger ou à développer
 - Autre
 - Regroupement de prescription

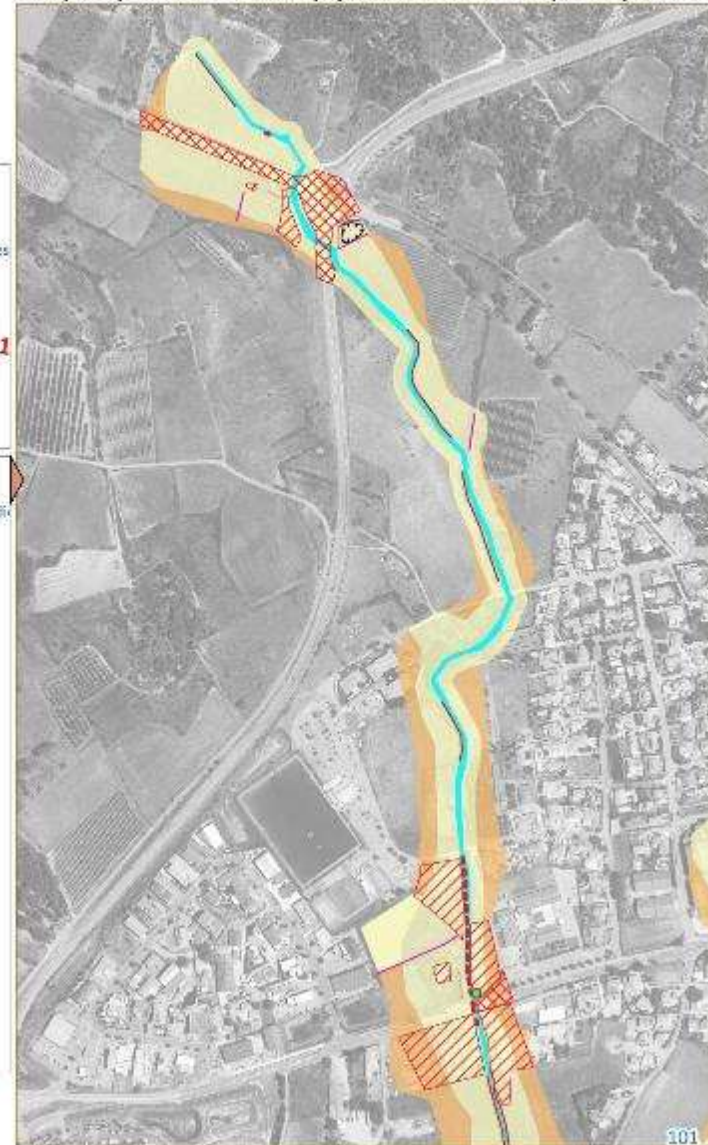
- PERTURBATIONS ANTHROPIQUES DANS LES EBF**
- Digue, merlon, ... contraignant le lit mineur
 - Digue, merlon, ... situés à distance du lit mineur étudié
 - Digue, merlon, ... perpendiculaires au sens d'écoulement de la plaine
 - Protection de berges
 - Couverture de lit mineur
 - Lit mineur remblayé (pas d'ouvrage)
 - Fond de lit mineur artificialisé
 - Chemin creux faisant office de lit mineur
 - Lit mineur inexistant
 - Projet LNM
 - Déblai
 - Remblai lié à une infrastructure de communication
 - Remblai autre
 - Terrassement (déblai/remblai...)
 - Carrière

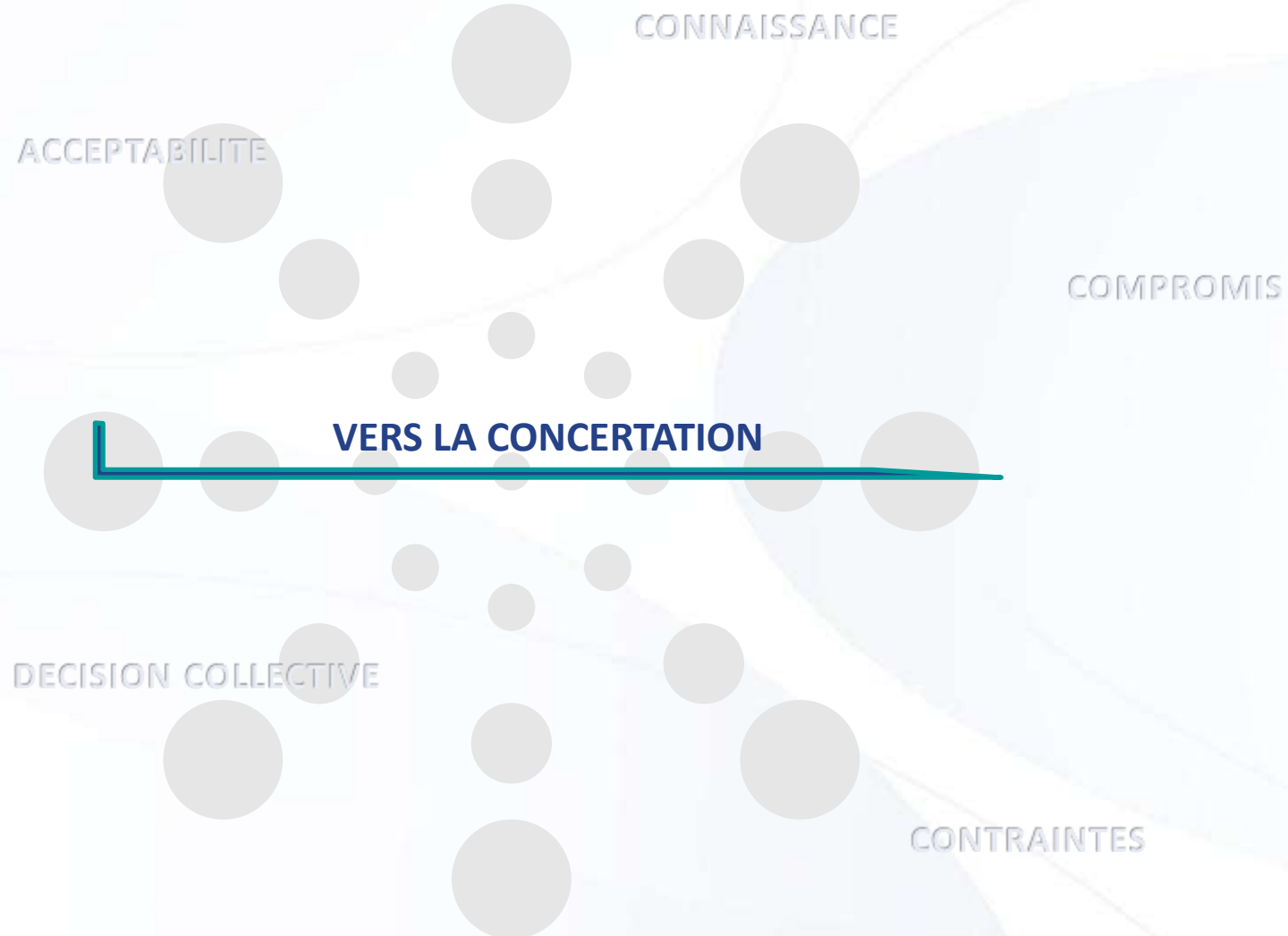
- RISQUES DE POLLUTION CONNUS**
- Pollutions connues
 - Principales sources potentielles de pollution**
 - Station d'épuration ou de traitement des eaux
 - Poste de refoulement, relèvement, ou pompage des eaux usées
 - Bassin de stockage
 - Déversoir d'orage
 - Cave viticole, élevage piscicole...
 - Déchetterie
 - Autres

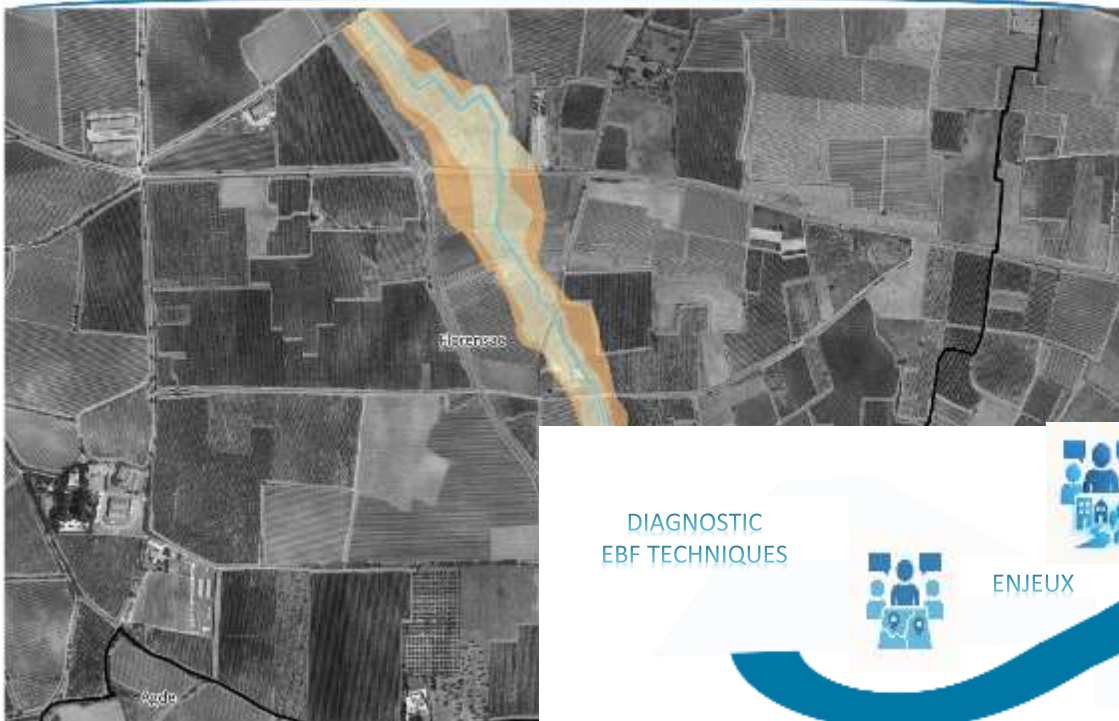
Sources :
Fonds de plan : BD Ortho IGN 11/2024
Données : Géorives, PLU, SAM, Aquascope, Egis

0 25 50 m
1:5 000

Principales perturbations anthropiques dans les EBF et risques de pollution







DES EBF
TECHNIQUES A
CONSIDÉRER DE
L'AMONT À L'AVAL

DIAGNOSTIC
EBF TECHNIQUES

ENJEUX

PROJETS

EBF CONCERTES

➤ DES ATLAS CROISANT EBF TECHNIQUES ET ENJEUX comme support pour la CONCERTATION



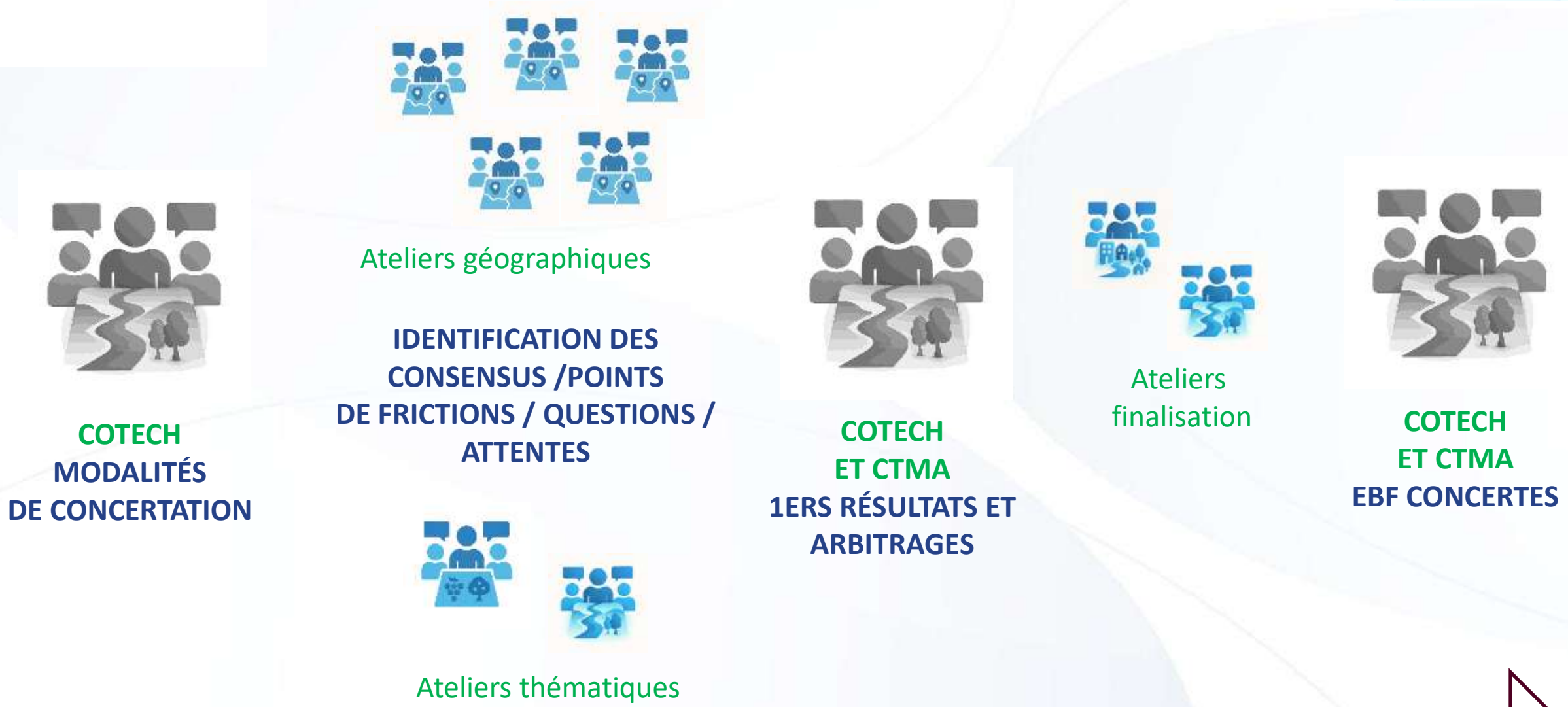
PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



AVEC LA PRISE EN COMPTE DES
ENJEUX COMMUNAUX, SOCIO
ECONOMIQUES, ET LA GESTION
DES MILIEUX HUMIDES ET
AQUATIQUES



TEMPS DE LA CONCERTATION – ECHANGES



Avril 2026

Sept-nov 2026

Sept-nov 2026

Dec 2026- janv 2027

Mars 2027



Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



6. Validation de l'engagement de la CLE pour la réalisation du Bilan du SAGE



Le SAGE Thau-Ingril **approuvé en 2018**

Validation du **Diagnostic** - 2009

Validation de **la Stratégie** - 2011

Validation du **PAGD et Règlement** - 2016



Syndicat Mixte
du Bassin de Thau



PLAN D'AMÉNAGEMENT
ET DE GESTION
DURABLE (PAGD)



RÈGLEMENT
DU SAGE



Le SAGE de Thau-Ingril : 4 Objectifs partagés



Garantir le **bon état des eaux** et organiser la compatibilité avec les usages



Atteindre un **bon fonctionnement des milieux aquatiques et humides**



Préserver les ressources locales en eau douce et sécuriser l'alimentation en eau du territoire



Renforcer la gestion de l'eau à l'échelle du BV et assurer la **cohérence avec l'aménagement** du territoire

Le SAGE de Thau-Ingril : Des exemples de mesures inscrites dans le SAGE

A

Garantir le **bon état des eaux** et organiser la compatibilité avec les usages

- Mise en place d'une méthode de gestion des apports microbiologiques à la Lagune de Thau
- Mise en place des plans de réduction des rejets micropolluants
- Favoriser le respect des rejets des eaux pluviales
- Gérer les flux d'azote et de phosphore

Le SAGE de Thau-Ingril : Des exemples de mesures inscrites dans le SAGE

B

Atteindre un **bon fonctionnement** des milieux aquatiques et humides

- Elaborer des plans de gestion et de **restauration des cours d'eau**
- Définir un plan de gestion stratégique des **Zones humides**
- Améliorer la connaissance du **risque inondation**
- Intégrer les espaces de trame bleue dans **les documents d'urbanisme**

Le SAGE de Thau-Ingril : Des exemples de mesures inscrites dans le SAGE



Préserver les ressources locales en eau douce et sécuriser l'alimentation en eau du territoire

- **Sécuriser l'accès à l'eau** douce de l'ensemble des usages

- Mettre en œuvre une **gestion concertée de la ressource souterraine**

- Encourager les pratiques économes en eau



Dans l'étang de Thau, une vie d'huître. / CHRISTOPHE FORTIN



Le **SAGE** de Thau-Ingril : De nouveaux défis pour le bassin versant



Disposer d'un état des lieux actualisé

Ecrire une stratégie du SAGE intégrant les enjeux liés au Changement Climatique

Réengager le territoire dans l'adéquation entre la qualité des eaux et les usages

Sécuriser l'accès à l'eau douce pour l'ensemble des usages

Préserver les zones humides, les cours d'eau et leurs espaces de bon fonctionnement



La première étape : **Réaliser le bilan / évaluation du SAGE**

Faire un bilan de la réalisation des dispositions du SAGE

Evaluer les effets et les résultats

Bilan du SAGE : les conditions de sa réalisation

La CLE :

- suivra l'état d'avancement du bilan au travers du Bureau et de commissions spécifiques
- mobilisera les partenaires afin de faciliter le recueil des données/indicateurs
- actera la validation du Bilan et de l'évaluation du SAGE

Le SMBT

- portera la réalisation du Bilan-évaluation du SAGE et son animation
- mobilisera les outils financiers et techniques pour faciliter la réalisation du bilan

DECISION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

La réalisation du Bilan-Evaluation du SAGE de Thau-Ingril conduira la CLE a se positionner sur son engagement vers la Révision du SAGE.

Il est proposé à la CLE de valider le lancement du Bilan évaluation du SAGE et la mobilisation d'un comité technique dédié pour élaborer le cahier des charges.



Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



7. Points d'information

CONTRAT DE GESTION INTEGREE EAU & CLIMAT

CGIEC

2025 – 2029





**Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB)
Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMTB) - le périmètre**

- **Les actions du CGIEC sur l'eau et les milieux aquatiques** concernent quasi-exclusivement le périmètre du SAGE de Thau-Ingril / EPTB
- **La CLE est l'instance de suivi de la mise en œuvre du CGIEC**



Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

**COORDONNER
ET ÉVALUER L'ACTION PUBLIQUE**



Un réseau de référents rivières

Donnons à Thau un avenir responsable

Deux bassins versants engagés

La Vène

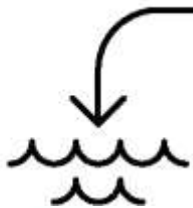
COURNONSEC

MONTBAZIN

GIGEAN

POUSSAN

BALARUC-LE-VIEUX



5 Communes
Elus, Agents
Citoyens

30 référents à ce jour

Actualités

Suivis photos mensuel
Lancement appel à
Photos des usages passés et
actuels de la Vène
Itinérance de l'exposition
photos



16-default-22 avril 2025-DJI 20250422121237 0233 D-

Le Soupié

CASTELNAU-DE-GUERS

PINET

Les Fontanilles

POMÉROLS

MARSEILLAN



4 Communes
Elus, Agents
Citoyens

12 référents à ce jour

Actualités

Suivis photos mensuel
Préparation
2de édition
Fête de la rivière





Syndicat Mixte du Bassin de Thau

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

Syndicat mixte du bassin de Thau
328 Quai des Moulins, 34200 Sète

04 67 74 61 60

PROTÉGER
LA RESSOURCE EN EAU



Merci de votre attention

www.smbt.fr



Donnons à Thau un avenir responsable